

COMMUNE DE **VILLARS-SAINTE-CROIX**



Rapport de gestion 2023

Chères lectrices, Chers lecteurs,

Par ces lignes, nous avons le plaisir de vous présenter le rapport de gestion pour l'année 2023 sous la nouvelle forme adoptée l'année dernière.

Vous trouverez dans ce document les activités et événements qui ont émaillé l'année 2023 de la Commune de Villars-Ste-Croix, classés par dicastère.

S'agissant des nombreux organismes intercommunaux auxquels la Commune de Villars-Ste-Croix participe, leurs rapports de gestion ne sont pas publiés dans le présent document; cependant, les liens nécessaires à leur consultation seront mis à disposition dans chaque rubrique correspondante dès acceptation par les organes législatifs intercommunaux.

Il peut y avoir un décalage entre la publication du présent rapport et celle des rapports des associations concernées dû à l'agenda des Conseils et Comités en charge de la validation des dits rapports.

Nous espérons que vous apprécierez la lecture du rapport de gestion 2023 de la Commune de Villars-Ste-Croix.

En vous remerciant par avance du bon accueil que vous réserverez à ce rapport, nous vous prions d'agréer, Chères lectrices, Chers lecteurs, nos salutations les meilleures.

Villars-Ste-Croix, le 6 mai 2024.

Syndic

Georges Cherix



Conseillère municipale

Nicole Cattano



Conseiller municipal

Vincenzo Camuglia



Vice-syndic

Nicola Cassetta



Conseiller municipal

Frédéric Strittmatter



Secrétaire municipale

Barbara Kammermann



RAPPORT

de la Municipalité de Villars-Ste-Croix
au Conseil général sur sa gestion durant l'année 2023

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions :

- de la loi du 26 février 1956 sur les Communes,
- du règlement du Conseil général du 1^{er} juillet 2015,

la Municipalité a l'honneur de vous soumettre son rapport sur sa gestion pour l'année 2023.

* * * * *



TABLE DES MATIÈRES

1. Administration générale	page 05
1. Municipalité	page 06
2. Conseil général	page 06
3. RH - Personnel, ressources humaines	page 13
4. Culture	page 13
5. Bureau Intercommunal (BI)	page 16
6. Transports Lausannois (TL)	page 16
2. Finances	page 17
1. Finances	page 18
3. Domaines et bâtiments	page 23
1. Principaux équipements et travaux effectués en 2023	page 24
2. Forêts - Groupement du triage forestier intercommunal de la Venoge	page 25
4. Travaux	page 27
1. Urbanisme	page 28
2. Stratégie et Développement de l'Ouest Lausannois	page 28
3. Déchets	page 29
4. Déchèterie intercommunale	page 30
5. Eco point	page 30
5. Instruction publique, jeunesse, culture et églises	page 35
1. Cultes	page 36
2. Écoles	page 36
6. Sécurité	page 39
1. Police Ouest lausannois (POL)	page 40
2. Défense contre l'incendie – SDIS Sorge	page 40
3. Organisation Régionale de la Protection Civile Région Ouest lausannois (ORPC-ROL)	page 41
4. Contrôle de l'habitant – Office de la population	page 43
7. Affaires sociales	page 47
1. ARASOL	page 48
2. APREMADOL	page 49
3. Conférence des municipaux du social	page 49
4. Chômage	page 49
5. Aînés	page 50
6. Plan canicule	page 50
7. Transports de personnes à mobilité réduite	page 50
8. Plateforme jeunesse	page 51
9. animateur jeunesse communal	page 51
10. Passeport Vacances	page 52
11. BussiVillAje	page 52
8. Services industriels	page 55
1. Eau potable	page 56
Conclusions	page 57

Administration générale



1. Municipalité

Répartition des dicastères	
Georges Cherix, Syndic <i>Nicole Cattano, suppléante</i>	Administration générale Transports publics et mobilité Finances Urbanisme Terrains communaux
Vincenzo Camuglia, municipal <i>Georges Cherix, suppléant</i>	Parcs et cimetière Routes et éclairage public Bâtiments communaux
Nicole Cattano, vice-syndique (2023) <i>Frédéric Strittmatter, suppléant</i>	Gestion du personnel Instruction publique et jeunesse Affaires sociales
Nicola Cassetta, municipal <i>Vincenzo Camuglia, suppléant</i>	Égouts, épuration Services industriels Culture et sports Déchets Cultes Sociétés locales
Frédéric Strittmatter, municipal <i>Nicola Cassetta, suppléant</i>	Forêts Police Protection civile Défense incendie

	Georges Cherix	Vincenzo Camuglia	Nicole Cattano	Nicola Cassetta	Frédéric Strittmatter
Heures forfait	467	349	349	349	349
Heures vacances	667	129	474.5	393	433

2. Conseil général

Etats des membres au 31 décembre 2023

- | | |
|--|---------------------------------------|
| 1. M. Ambrosio Bruno | 24. M. Kortchnoï Igor |
| 2. M. Artar Michel | 25. M ^{me} Lo Niglio Magalie |
| 3. M ^{me} Barbey Nadia | 26. M. Lo Niglio Silvio |
| 4. M. Bartolucci Enzo | 27. M. Mailler Axel |
| 5. M ^{me} Bartolucci Marielle | 28. M. Marendaz Alain |
| 6. M. Baur Christian | 29. M. Mini André |
| 7. M. Bolognese Giorgio | 30. M. Mini Pascal |
| 8. M ^{me} Boss Vreni | 31. M ^{me} Monnier Antonina |
| 9. M ^{me} Cassetta Paola | 32. M. Mons Frank |
| 10. M. Cattano Vincenzo | 33. M ^{me} Mosbahi Monika |
| 11. M ^{me} Cochard Anita | 34. M. Muller Pascal |

- | | |
|---|---------------------------------------|
| 12. M ^{me} Cuérel Claudine | 35. M. Perna Claudio |
| 13. M ^{me} Cuérel Françoise | 36. M ^{me} Perna Illuminata |
| 14. M. Cunha Joao | 37. M ^{me} Pernet Jacqueline |
| 15. M. David Pierre | 38. M ^{me} Perrudet Susanne |
| 16. M. Denoréaz Daniel-André | 39. M ^{me} Pilloud Vivette |
| 17. M ^{me} Escasain Marie-Ange | 40. M ^{me} Poget Margarete |
| 18. M. Favez André | 41. M ^{me} Pollet Ariane |
| 19. M. Ferreira Jost Thiago | 42. M ^{me} Riche Yolande |
| 20. M. Furrer Marc | 43. M ^{me} Romon Monique |
| 21. M. Guerry Xavier | 44. M. Strub Bruno |
| 22. M. Jan Eric | 45. M. Triponez Blaise |
| 23. M ^{me} Jenny Yvette | 46. M. Zumbrunnen Jean-Jacques |

Composition du bureau du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

Présidente :	M ^{me} Bartolucci Marielle
Vice-Présidente :	M ^{me} Perna Illuminata
Scrutateurs :	M ^{me} Monnier Antonina M. Cattano Vincenzo
Scrutatrices suppléantes :	M ^{me} Pernet Jacqueline M ^{me} Cuérel Françoise
Secrétaire :	M ^{me} Anita Cochard

Commissions du Conseil général du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

Recours en matière d'impôts

M. Jan Eric
M. Mini André
M^{me} Poget Margarete
M^{me} Schmid Nadia, démission le 13.03
M. Lo Niglio Silvio, dès le 29.06

Conseil intercommunal ARASOL

M^{me} Schmid Nadia, démission le 13.03
M^{me} Pernet Jacqueline
M. Guerry Xavier, dès le 29.06

Déléguées BussiVillaje

M^{me} Barbey Nadia
M^{me} Lo Niglio Magalie
M. Marc Furrer, suppléant

Gestion/Finances

1^{er} janvier au 30 juin

M. Kortchnoï Igor, Président
M^{me} Riche Yolande, Vice-Présidente
M. Muller Pascal, membre
M. Artar Michel, membre
M^{me} Pilloud Vivette, suppléante

Conseil intercommunal ORPC

M. David Pierre
M. Kortchnoï Igor
M. Mini André, suppléant, dès le 09.03

Conseil intercommunal Police Ouest

M^{me} Perna Illuminata
M^{me} Monnier Antonina

Délégué SDIS

M. Mini André

Gestion/Finances

1^{er} juillet au 31 décembre

M^{me} Riche Yolande, Présidente
M. Muller Pascal, Vice-Président
M. Artar Michel, membre
M^{me} Pilloud Vivette, membre
M. Furrer Marc, suppléant

Décisions du Conseil Général

Séance du 9 mars 2023

Membres actifs: 40 – Présents: 36 – Excusés: 4 – Absent: 0

Assermentation: M. Enzo Bartolucci

- **Préavis municipal n° 01/2023 relatif à la fixation des indemnités de la Municipalité pour la législature 2021-2026.**

Amendement n° 1 :

L'indemnité fixe est de:

Syndic/que: CHF 21'600.-/an

Municipales et Municipaux: CHF 15'000.-/an

Cette indemnité fixe comprend notamment:

- *séances municipales hebdomadaires*
- *les heures pour les manifestations communales*
- *les jubilés et les décès*
- *les représentations*
- *les heures de formation personnelle*
- *contrôle et visa des factures*
- *lecture et prise de connaissance des dossiers de chaque dicastère*
- *visa du courrier expédié*
- *visa du courrier entrant de tous les dicastères*
- *connaissance des nouvelles lois et préavis à présenter au Conseil général*
- *séances du Conseil et étude des documents du Conseil*

Indemnité horaire :

2016
CHF 50.-/heure

préavis 2021
CHF 60.-/heure

préavis 2023
CHF 56.50/heure

La COGEFI propose une indemnité horaire à CHF 53.-/heure.

Cela représente une augmentation de 6% par rapport à l'indemnité actuelle.

Les indemnités fixes et horaires sont indexées chaque année en fonction de l'indice des prix à la consommation au 1er novembre de l'année précédente.

L'amendement n° 1 est refusé par 18 voix non, 15 voix oui et 4 abstentions.

Amendement n° 2 : indemnité horaire :

Tarif: CHF 53.-/heure (indemnités vacances comprises).

Sur la base de nos propositions, nous vous expliquons ci-dessous les éléments du calcul qui nous permettent d'arriver à un salaire plein temps pour les membres de notre exécutif:

Taux d'occupation :

Base de notre calcul : plein temps : 41,5h X 52 semaines = 2158 heures.

Nous avons pris 349,5h pour l'indemnité fixe selon la page 3 du préavis ainsi que les heures réelles effectuées par les membres de l'exécutif en 2022.

L'addition de ces 2 composantes divisées par 2'158 heures nous donne le taux d'occupation.

Calcul de la rémunération à plein temps :

L'indemnité fixe proposée par la COGEFI ainsi que les heures effectuées en 2022, valorisées à 53.-, nous donnent un montant lequel a été ramené au taux d'occupation de 100 %.

Ce qui nous amène à un salaire annuel plein temps de :

CHF 121'000.- pour le syndic

CHF 103'000.- salaire moyen pour un municipal

L'amendement n° 2 est refusé par 17 voix non, 16 voix oui et 4 abstentions.

Vote :

Indemnité fixe :

Syndic/que CHF 23'800.-/an

Municipales et Municipaux CHF 17'800.-/an

Indemnité horaire :

Tarif CHF 56.50/heure (indemnités vacances comprises)

Remboursement des frais de déplacement :

Syndic CHF 125.-/mois

Municipales et Municipaux CHF 90.-/mois

Hors périmètre du district CHF 0.80/km

Frais de parking et de stationnement CHF 20.-/mois

Remboursement des frais de téléphone :

Tarif CHF 50.-/mois

Entrée en vigueur de ce nouveau tarif : 1^{er} janvier 2023

Le préavis municipal n° 1/2023 est accepté tel que présenté par 20 voix oui, 13 voix non et 4 abstentions.

- **Préavis municipal n° 2/2023 relatif à l'adhésion au concept VIDIS 20-25 d'adaptation de l'organisation sécuritaire en matière de défense contre l'incendie et de secours de l'agglomération Lausannoise.**

Vote :

D'adopter les modifications apportées au règlement le règlement intercommunal sur le service de défense contre l'incendie et de secours du SDSI Sorge, approuvé par le département de l'environnement et de la sécurité du Canton de Vaud le 26 janvier 2022, respectivement la modification de l'art. 2 et l'introduction d'un nouvel article 2bis autorisant la Municipalité à conclure un contrat de droit administratif avec la commune de Lausanne en la matière.

Le préavis municipal n° 2/2023 est accepté, moins 1 abstention.

Séance du 29 juin 2023

Membres actifs: 40 – Présents: 26 – Excusés: 10 – Absents: 4
 Assermentations: MM. Cunha Joao, Mailler Axel et Silvio LoNiglio
 Démission: M^{me} Nadia Schmid en date du 13 mars.

- **Préavis municipal n° 3/2023 concernant les comptes et le rapport de gestion 2022 (le rapport de gestion porte le n° 4/2024).**

Vote:

D'adopter les comptes communaux pour l'année 2022 avec un excédent de revenus de CHF 8'039.39 tels que présentés. Ainsi que le bilan au 31 décembre 2022 tel que présenté. De donner décharge à la Municipalité et à la Bourse Communale de sa gestion pour l'année 2022.

Le préavis municipal n° 3/2023 est accepté à l'unanimité.

Séance du 12 octobre 2023

Membres actifs: 43 – Présents: 34 – Excusés: 8 – Absents: 3
 Assermentations: M^{me} Ariane Pollet et M. Thiago Ferreira Jost

- **Préavis municipal n° 5/2023 relatif à une demande de crédit de CHF 87'000.00 pour financer la rénovation de l'éclairage public de la Commune de Villars-Ste-Croix.**

Vote:

D'adopter les modifications suivantes (en rouge) apportées à la version du règlement communal sur l'évacuation et l'épuration des eaux adoptée le 25 novembre 2021 :

- Art. 43: (...) a) d'une taxe unique de raccordement aux réseaux d'évacuation des eaux usées (EU) et/ ou claires (EC) (articles 44 et 46); (...)
- Art. 44: Pour tout bien-fonds aménagé ou bâtiment nouvellement raccordés directement ou indirectement (...)
- Art. 45: Lorsqu'un bâtiment ou une surface imperméabilisée nécessitent exclusivement d'être raccordés aux canalisations publiques d'EC ou d'EU, la taxe de raccordement prévue à l'article 44 et 46 est réduite aux conditions de l'annexe. (...)
- Art. 46: En cas de transformation, d'agrandissement ou de reconstruction d'un bâtiment ou d'une surface imperméabilisée déjà raccordés aux canalisations publiques d'eaux usées et/ ou claires, la taxe unique de raccordement EU+EC est réajustée aux conditions de l'annexe.
- Art. 47: Pour tout bâtiment ou toute surface imperméabilisée raccordés directement ou indirectement aux canalisations EU et / ou EC, il est perçu du propriétaire une taxe annuelle d'entretien aux conditions de l'annexe.

Le préavis municipal n° 5/2023 est accepté à l'unanimité.

- **Préavis municipal n° 6/2023 relatif à une demande de crédit de CHF 298'850.00 pour des travaux au cimetière de Villars-Sainte-Croix: création d'un columbarium et d'un mur en limite de propriété.**

Vote:

1. D'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 298'850.- pour des travaux au cimetière de Villars-Ste-Croix: création d'un columbarium et d'un mur en limite de propriété;
2. De financer CHF 298'850.- par la trésorerie courante;

3. D'amortir CHF 100'000.- par un prélèvement sur le compte de réserves pour investissements futurs n°9282.3;
4. D'amortir le solde par un amortissement comptable de CHF 9'942.50 par an sur 20 ans;
5. De porter au budget de fonctionnement, dès la fin des travaux, l'adaptation des charges usuelles d'exploitation.

Le préavis municipal n° 6/2023 est refusé tel que présenté: de refuser le préavis (et ses annexes) tels que présentés et de demander à la Municipalité un projet révisé avec une réelle étude paysagère.

- **Préavis municipal n° 8/2023 relatif au renouvellement de l'arrêté communal d'imposition pour les années 2024, 2025 et 2026.**

Vote :

d'adopter l'arrêté d'imposition pour les années 2024, 2025 et 2026 tel qu'il figure en annexe du présent préavis et dont il fait partie intégrante.

Le préavis municipal n° 8/2023 est accepté à l'unanimité.

Séance du 14 décembre 2023

Membres actifs : 45 – Présents : 31 – Excusés : 13 – Absent : 1
Assermentation : M. Bruno Ambrosio

- **Préavis municipal n° 7/2023 relatif à l'approbation d'un règlement concernant les périodes d'ouverture et de fermeture des magasins.**

Vote :

L'article 9.2 est donc modifié comme suit: Sauf exceptions prévues par le présent règlement, les magasins au sens de l'article 1 al. 1 let. a à m ne peuvent pas être ouverts les jours de repos publics tels que définis à l'article 1 al. 1 let. v ci-dessus.

Le préavis municipal N° 07/2023, ainsi modifié, est accepté à l'unanimité.

- **Préavis municipal n° 9/2023 relatif au budget 2023**

Vote :

d'adopter le budget pour l'année 2024, avec un déficit de CHF 421'571.00, tel que présenté par la Municipalité.

Le préavis n° 9/2023 est accepté, moins 2 abstentions.

- **Préavis municipal n° 10/2023 addendum au règlement sur l'évacuation et l'épuration des eaux.**

Vote :

d'approuver le rétablissement de l'article 48, tel qu'il figure dans le règlement sur l'évacuation et l'épuration des eaux, adopté par le Conseil général dans sa séance du 25 novembre 2021, et de l'insérer dans le règlement communal sur l'évacuation et l'épuration des eaux adopté par le Conseil général dans sa séance du 6 octobre 2022 et approuvé par le Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité en date du 21 décembre 2022;

Article 48 Taxe annuelle d'épuration

Pour tout bâtiment dont les eaux usées ou les eaux claires aboutissent directement ou indirectement aux installations collectives d'épuration, il est perçu du propriétaire une taxe annuelle d'épuration aux conditions de l'annexe.

La Municipalité est en droit, de cas en cas, de réduire la taxe se rapportant aux entreprises industrielles, maraichères, agricoles, bâtiments commerciaux et établissement divers.

Les propriétaires prétendant à une telle réduction devront en faire la demande écrite, sous pli recommandé, en exposant les motifs. Pour être valable, la demande doit être faite au plus tard dans les 30 jours après réception du bordereau de taxation.

Le préavis municipal n° 10/2023 est accepté, moins 1 abstention.

3. RH - Personnel, ressources humaines

La Commune de Villars-Ste-Croix compte six employés, pour un total de 4,8 ETP "équivalent Temps Plein". 1,7 ETP pour la voirie et conciergerie et 3,1 ETP dévolus à l'administration communale (secrétaire municipale, adjoint, boursière et préposée au contrôle des habitants). Au vu de la charge de travail administrative toujours plus croissante et des nouvelles contraintes en lien avec les règlements d'application et les lois, la secrétaire municipale a augmenté son taux d'activité de 10%. La Municipalité a procédé aux entretiens individuels de tout le personnel en fin d'année, dans le but d'effectuer le bilan de l'année écoulée et de définir les objectifs. La Municipalité a décidé d'indexer les salaires de 1,8% dès le 01.01.2024, sur la base de l'IPC (Indice des prix à la consommation) du 1^{er} novembre 2023, conformément au règlement du personnel.

Les collaborateurs ont pu bénéficier de formations et/ou formations continues. Les membres de la Municipalité se sont associés à certaines d'entre elles (logistique des PRU - point de rencontre d'urgence, énergie...).

Une journée de travail extra muros a été organisée au refuge «Trésy II», rassemblant la Municipalité et les collaborateurs. Entre autres, la préparation du budget pour l'année 2024, ainsi que des réflexions quant à l'avenir et au développement de la Commune ont alimenté cette journée.

Une sortie récréative a eu lieu entre la Municipalité et le personnel communal, un samedi ensoleillé, au bord du lac Brenet.

4. Culture

Nous faisons partie du :

- Conseil d'administration du Théâtre Kleber-Méleau
- Comité de Zig Zag
- CoDir de Cap sur l'Ouest
- CoDir Hyper Ouest
- Comité d'organisation intercommunale de la culture de l'ouest lausannois

La Municipalité a décidé de stimuler Villars-Ste-Croix et a validé les événements suivants :

Coup de balai et mise de bois

Le 11 mars, la Commune a participé à la journée cantonale de ramassage des déchets, autour du refuge et dans les chemins forestiers, combinée à la mise de bois, suivie par un dîner bien mérité.

Tournoi de briscola

Le 31 mars, le Cercle des Loisirs a lancé une variante du match aux cartes traditionnel par le jeu de la Briscola d'origine italienne au village, précédé d'un repas "plat de pâtes". Très belle participation à ce nouvel événement.

Lapin coquin

Le 1^{er} avril, VSC Events a organisé la chasse aux œufs pour le plus grand bonheur des tout petits.

Match aux cartes

Le 5 mai, le Cercle des Loisirs a organisé le traditionnel match aux cartes précédé d'un repas.

Marché artisanal

Le 11 juin, la commune a organisé le 2^{ème} marché artisanal dans la cour du collège avec repas. Cet événement eu un énorme succès.

Fête de l'été

Le 17 juin, afin de terminer en beauté l'année scolaire, VSC Events a organisé une fête villageoise pour petits et grands: châteaux gonflables, jeux et animations ont permis à tous de commencer les vacances avec joie.

Fête nationale

La Municipalité a eu le plaisir d'organiser la soirée du 1^{er} août qui, après la partie officielle, a régalié plus de 120 personnes en offrant un souper préparé par le maraîcher du village.

À la suite du souper, le cortège au flambeau était accompagné par l'Harmonie du Pontet. La fête s'est terminée par le feu patriotique dans la cour du collège sous la surveillance des pompiers.

Nuit des Perséides

Chaque année, dans les nuits du 12 au 14 août, la pluie d'étoiles filantes des Perséides atteint son apogée, soit 200 étoiles filantes à l'heure si les conditions sont optimales. Pour permettre de mieux admirer ce spectacle nocturne, la Municipalité a plongé dans le noir Villars-Ste-Croix les nuits du 12 au 14 août.

Cinéma open air

Le 24 août la Municipalité a eu le plaisir de proposer la 1^{ère} édition du cinéma open air de Villars-Ste-Croix.

Malgré une météo farceuse, la projection du film «Mamma Mia!» a bien pu avoir lieu à l'extérieur.

La projection a été précédée par un repas organisé par le cercle des loisirs.

Ce fut un franc succès.



Joutes sportives

Le 2 septembre, la Gym Hommes a proposé les très attendues joutes sportives.

Record d'affluence : plus de 50 enfants inscrits.



Hyper Ouest

Zombie attack (course d'orientation) organisé par le festival intercommunal d'hyper Ouest.

Vendredi 29 septembre dans la forêt; vous marchez précautionneusement sur le sol couvert de feuilles et de mousse, une légère brise traverse les branches noueuses des arbres, des fumerolles s'échappent du sol tandis qu'un léger bruissement met vos sens en alerte; non vous ne rêvez pas: au loin soudain une silhouette titubante surgit dans un halètement rauque et se jette près de vous pour vous arracher votre ligne de vie: gare au zombie! Cet événement s'est joué à guichet fermé.

Halloween

Le 28 octobre, enfants et parents déguisés sont partis à la découverte des maisons les plus effrayantes du village dans l'espoir de revenir avec des bonbons plein les poches. Très belle fin de soirée raclette dans la salle polyvalente.

Match aux cartes

Le 10 novembre, le Cercle des Loisirs a organisé un match aux cartes.

Saint Nicolas

Le 6 décembre, petits et grands sont venus partager un moment de convivialité. Saint-Nicolas et son âne étaient bien évidemment au rendez-vous.

Vente des sapins de Noël

De magnifiques sapins de Noël ont rejoint les foyers ce 11 décembre à la suite d'un apéritif et d'un moment de partage sous le porche de l'école.

Calendrier de l'avent

Comme il est de tradition, le Cercle des loisirs a organisé un joli calendrier de l'avent, décoré par les habitants de Villars-Ste-Croix.

Théâtre Kléber-Méleau (TKM)

La commune a soutenu ce théâtre par une contribution de CHF 8.00 par habitant selon la convention signée en 2020.

Zigzag

La commune a soutenu ce théâtre par une contribution de CHF 0.50 par habitant.

Société locale

La commune a soutenu les sociétés locales :

- Le cercle des loisirs
- Société de gym de Villars-Ste-croix
- VSC Events
- Harmonie du Pontet

La Commune de Villars-Ste-Croix a subventionné l'achat de billets pour des représentations de ces quatre institutions :

- Béjart Ballet Lausanne
- Théâtre de Vidy-Lausanne
- Orchestre de chambre de Lausanne
- Opéra de Lausanne

5. Bureau Intercommunautaire (BI)

Le syndicat a assisté à 6 séances, dont deux sous la présidence de Villars-Ste-Croix, du bureau intercommunautaire (BI) qui réunit les 8 syndicats du district.

6. Transports Lausannois (TL)

Le rapport de gestion complet des TL n'étant pas publié ici, vous trouverez les informations relatives à cette entité sur :

Le site de l'association : <https://www.t-l.ch/nous-connaître/l'entreprise/>



Finances

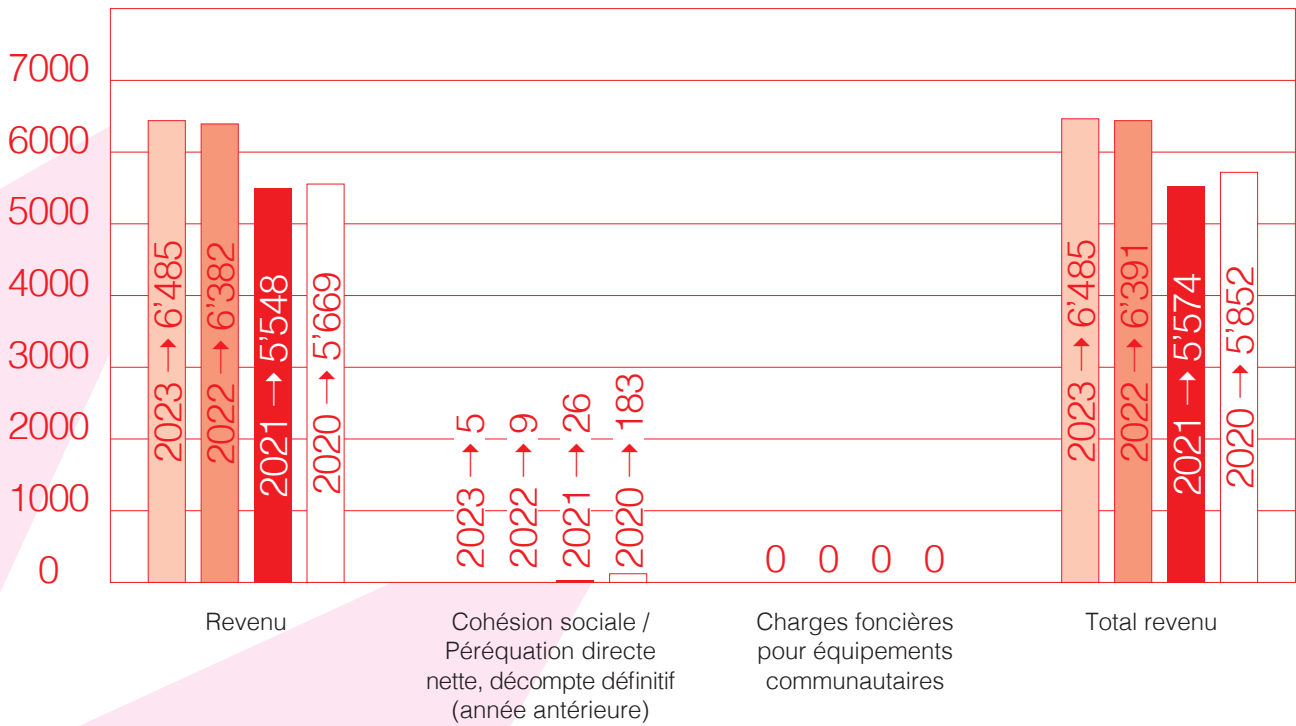


1. Finances

Les comptes 2023 présentent un excédent de produit de CHF 7'139.48, suite à la décision d'une attribution au fonds de réserve générale de CHF 220'000.00, alors qu'une perte de CHF 632'947.00 était prévue au budget.

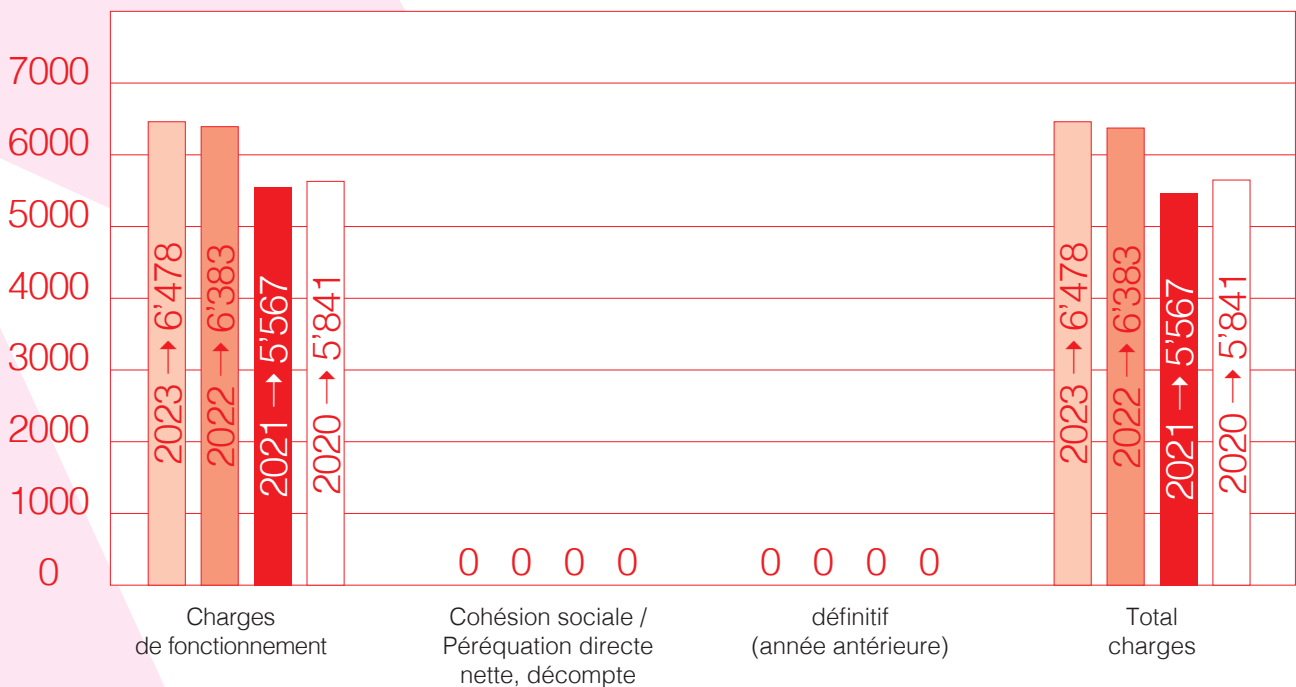
Revenu

KCHF



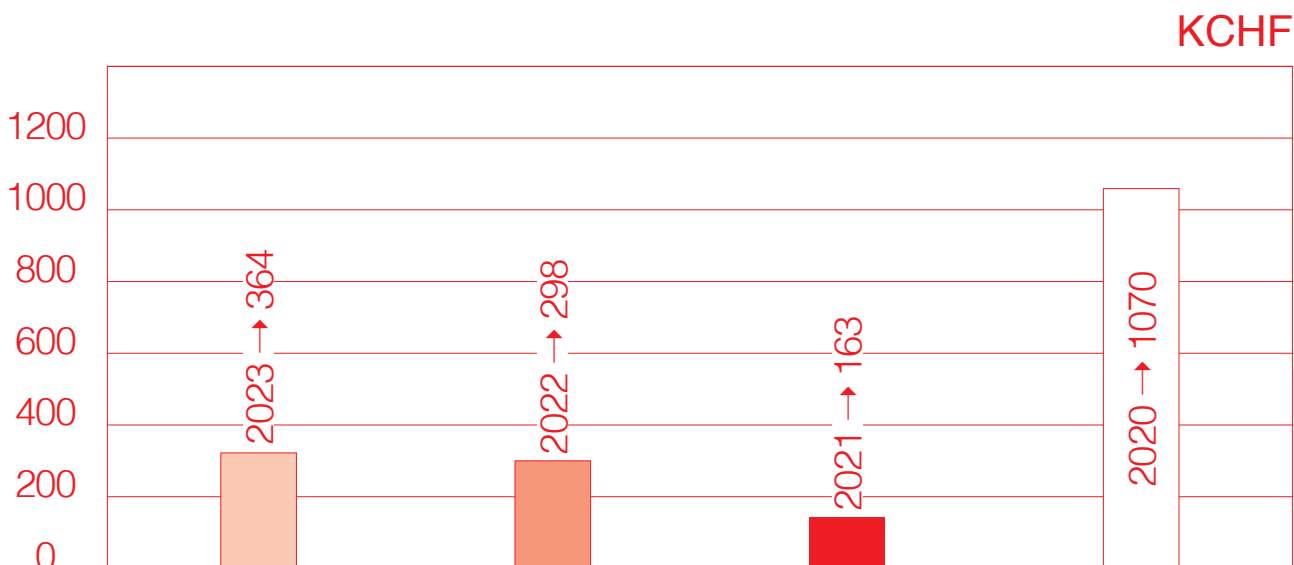
Charges

KCHF



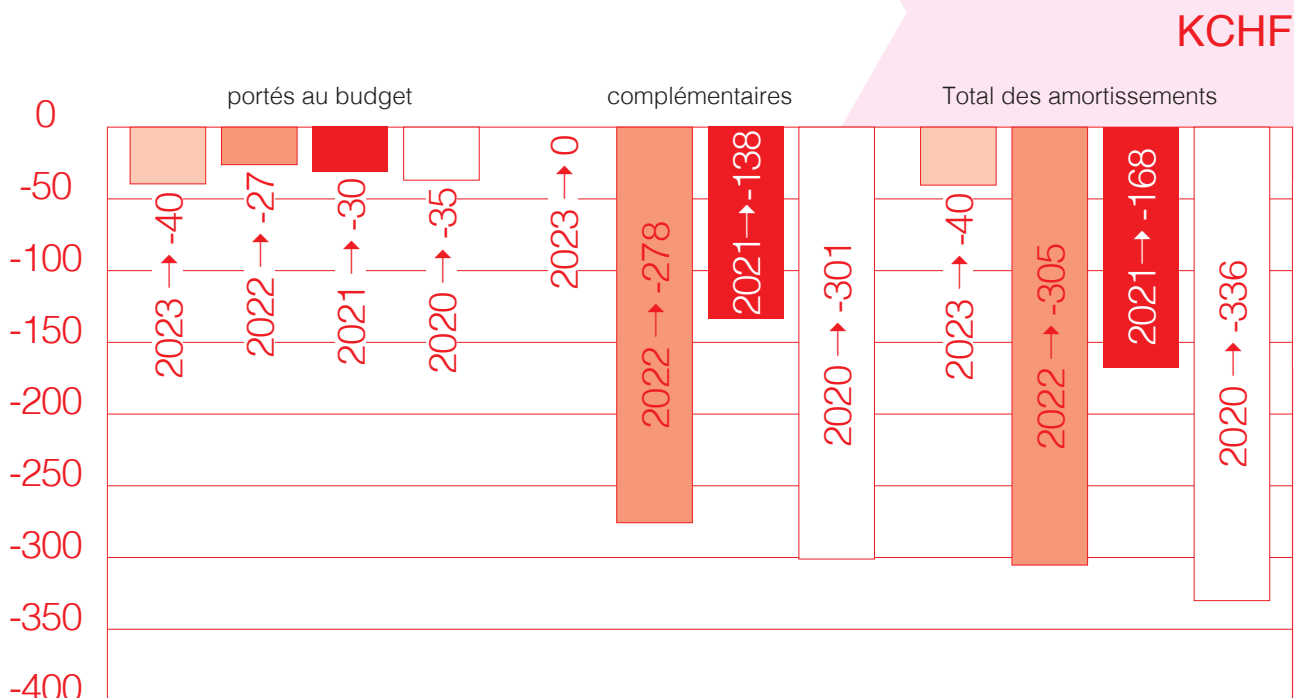
Marge d'autofinancement

La marge d'autofinancement est de CHF 364'496.00 contre CHF 298'169.00 en 2022.



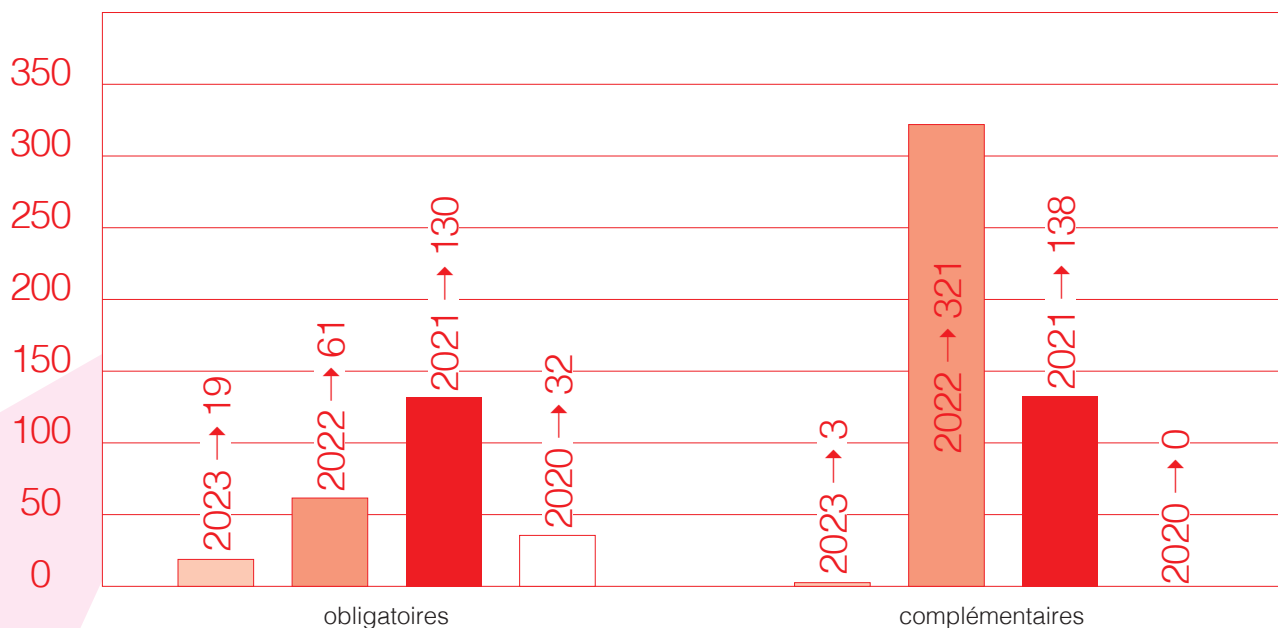
Le total net des charges péréquatives et sociales de 2023, basé sur le décompte provisoire, s'élève à CHF 2'183'094.00 et représente 48.75 % des revenus fiscaux ou CHF 2'227.65 par habitant. Pour 2022, les charges péréquatives et sociales s'élevait à CHF 1'882'367.00 et représentait 46.90 % des revenus fiscaux ou CHF 1'961.80 par habitant.

Amortissements



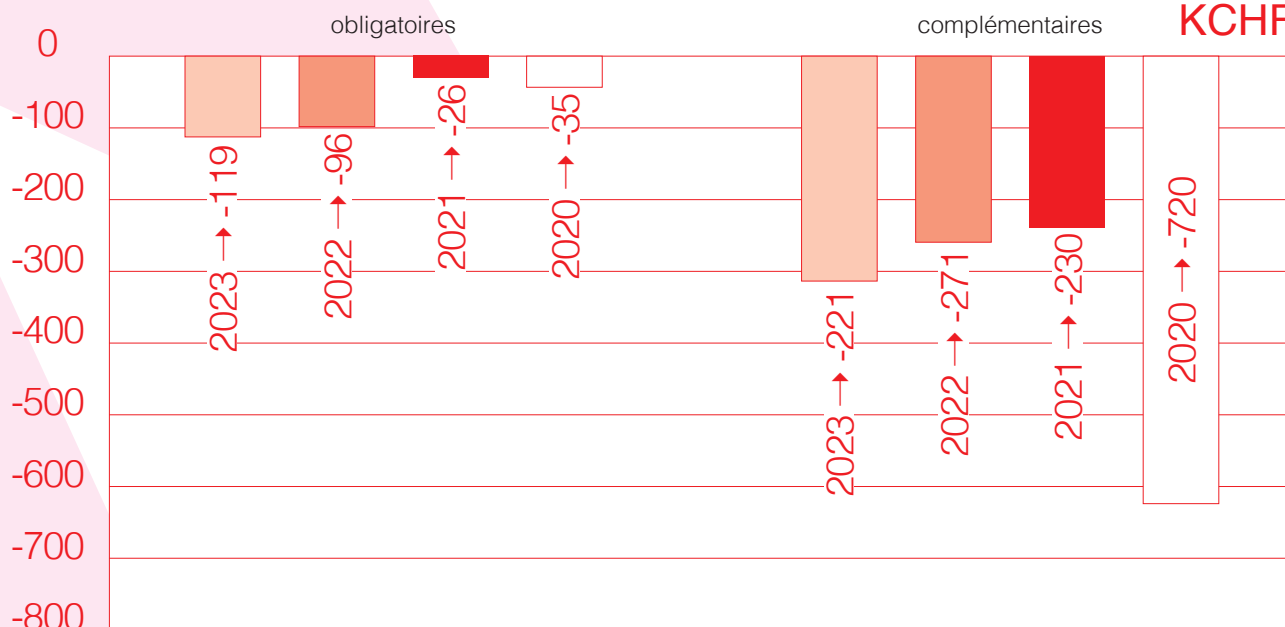
Prélèvements aux réserves

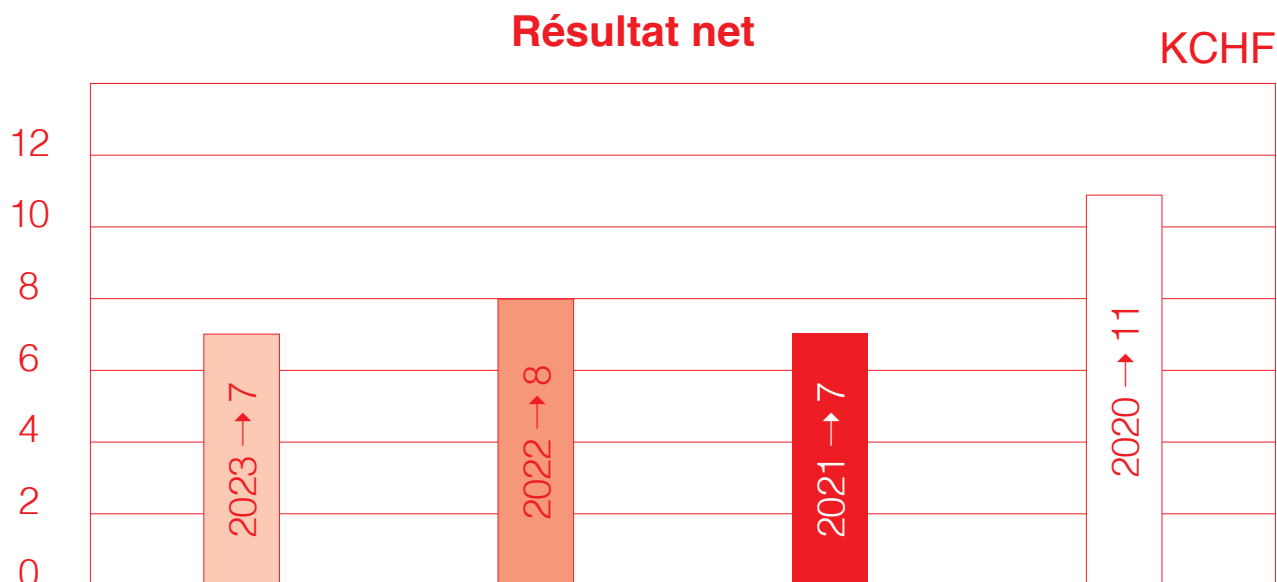
KCHF



Attribution aux réserves

KCHF





La situation financière de la commune reste saine

Soutiens et dons

	CHF
Association des Amis Romands du Ballenberg ARB, cotisation	60.00
Encre et Plomb, don	50.00
Théâtre Kléber-Méleau, subvention	7'704.00
Eglise évangélique réformée du canton de Vaud Région les Chamberonnes, don	200.00
Venoge People, don	200.00
ZIGZAG, soutien financier	391.20
Bobst Mex S.A., prix mérite apprenti - fin d'apprentissage	500.00
Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise	542.00
CSM Centre Sportif Malley, participation au budget selon déficit	15'492.00
Coordination Pedibus Vaud	150.00
Forward Morges Hockey Club, subvention 2 enfants	100.00
Association Acte-Théâtre, don (1 enfant)	50.00
Renens-Natation, subvention 2 enfants (Fr. 50.00 par enfant)	100.00
FSG Morges, subvention 1 enfant	50.00
VBC Cheseaux, subvention 1 enfant	50.00
Commune de Crissier, soutien financier Tour de Romandie	1'000.00
Astrame fondation, don	100.00
Sociétés locales	
Cercles des loisirs	1'500.00
VSC Events	1'500.00
Société de gymnastique hommes	1'500.00
Harmonie du Pontet, subvention selon convention	5'868.00

10 personnes ont bénéficié de la subvention pour l'achat d'un vélo électrique pour un total de CHF 2'583.20.

37 personnes ont bénéficié de la subvention pour l'achat d'un abonnement de transports publics pour un total de CHF 3'700.-.

6 Passeports Vacances ont été vendus.

Domaines et bâtiments

3

1. Principaux équipements et travaux effectués en 2023

Refuge

- Entretien courant

Complexe scolaire

- Entretien installation chauffage, ascenseur et engins de gymnastique
- Rénovation des toilettes du 1^{er} étage
- Remplacement des éclairages du bâtiment scolaire sauf de l'administration par du LED

Bâtiment de service

- Entretien courant

Chapelle

- Entretien courant
- Remplacement de l'éclairage par du LED

Fontaine couverte

- Entretien courant

Cimetière

- Entretien courant

Maison de Commune

- Suite de la procédure de mise à l'enquête des travaux de rénovation

Routes

Le préavis pour le passage de l'éclairage public en LED été accepté par le Conseil général. Les travaux seront exécutés en 2024.

2. Forêts – Groupement du triage forestier intercommunal de la Venoge

En date du 11 mars 2023, la traditionnelle manifestation de la mise de bois, liée au coup de balai, a eu lieu autour du refuge du Trésy II à Villars-Ste-Croix.

Il est impressionnant de réaliser le nombre et le type de déchets trouvés dans un si petit périmètre. Cela montre, s'il fallait encore, le manque de respect de certains face à notre belle nature.

La mise de bois, nouvelle formule, a eu un succès certain. En effet, la vente, non seulement de stères standards, mais encore de sacs de bûches prêtes à l'emploi de différentes longueurs, a répondu aux attentes de toutes les personnes présentes. Tant et si bien que certains d'entre eux jouèrent le jeu des enchères pour le « sport ». Le bénéfice, de CHF 202.- a été reversé au profit de l'Association Romande des Famille d'Enfants atteints d'un Cancer (ARFEC).

Informations complémentaires disponibles :

Dans le rapport de gestion de l'association :

https://www.villars-sainte-croix.ch/net/net_vsc.asp?NoOFS=5651&NumStr=20.10.13



Travaux

4

1. Urbanisme

Nombre de permis de construire délivrés	=>	6
Photovoltaïques	=>	14
Pompes à chaleur air-eau et géothermiques	=>	6

Plan d'Affectation pour densification de la Zone Industrielle

En 2023, la Commune a continué les échanges avec le Service du Développement Territorial du Canton de Vaud concernant le Plan d'Affectation pour la densification de la Zone Industrielle. Après plusieurs discussions constructives, une validation a été reçue du canton, marquant une étape importante dans le processus de planification. Cependant, au-delà de cette validation, il n'y a pas eu d'autres avancées significatives. Les efforts se poursuivent pour concrétiser les prochaines étapes du projet.

Trottoir et piste cyclable entre Croix du Péage et En Coulaye

En 2023, après une période de révision et d'approbation rigoureuse, les nouveaux plans d'exécution pour l'aménagement d'une piste mixte et piste cyclable entre Croix-du-Péage et En Coulaye ont finalement été validés par le canton. La mise à l'enquête publique s'est achevée avec succès, permettant ainsi de franchir une étape cruciale vers la réalisation du projet. Grâce à ces développements, la planification des travaux pour l'année 2024 a pu être établie, marquant le début d'une transformation attendue de la "RC251a" en un espace plus sûr et plus accessible pour les piétons et les cyclistes. Les travaux prévus promettent d'améliorer considérablement la connectivité et la sécurité dans cette zone très fréquentée.

2. Stratégie de Développement de l'Ouest Lausannois

Le rapport de gestion complet du SDOL n'étant pas publié ici, vous trouverez les informations relatives à cette entité sur :

Le site de l'association : <https://ouest-lausannois.ch/>



3. Déchets

Assemblées de Valorsa et de la déchèterie intercommunale. Comité de l'élaboration du Recyclo.

Un service porte-à-porte ponctuel et de qualité prend en charge les déchets et veille à leur traitement dans le respect de l'environnement.

Il ne faut pas hésiter à consulter en détail le calendrier annuel de ramassage « RECYCLO », édité sur un modèle unique pour tout l'Ouest lausannois. Il est très instructif et dispense de précieux conseils en matière de tri et de revalorisation des déchets.

La commune est actionnaire de VALORSA SA depuis 1996 et partage la propriété de ce périmètre de gestion des déchets avec 94 autres communes du Canton. La loi vaudoise ainsi que le plan cantonal de gestion des déchets (PGD) enjoignent les Communes à se regrouper, afin d'avoir les capacités commerciales, techniques et communicatives nécessaires pour gérer des déchets. Action d'autant plus nécessaire car les déchets évoluent constamment en termes de quantité et de qualité.

De même, la commune est indirectement copropriétaire de TRIDEL SA, usine cantonale de valorisation thermique et électrique des déchets (UVTD), puisque VALORSA est actionnaire à hauteur de 36,03%, le restant étant partagé par les 3 autres périmètres GEDREL (Lausanne et périphérie), SADEC (Société anonyme pour le traitement des déchets de la Côte) et STRID (Nord vaudois).

Le site de Penthaz joue ce rôle de gestionnaire depuis 1969 et se transforme régulièrement. Station de compostage jusqu'en 1997, parallèlement à une usine d'incinération, ces activités se sont arrêtées, car ce composte d'ordures ménagères ne correspondait plus à la qualité nécessaire et le four était devenu trop polluant. VALORSA devint alors un centre de logistique dès les années 2000 avec une grande capacité de stockage. La diversité des déchets a poussé le périmètre à se diversifier aussi en centre de tri en traitant les déchets spéciaux, le papier, le bois ou le verre.

L'autre rôle de Penthaz est d'accueillir les déchets carnés de l'Ouest vaudois, soit les restes de coupe de boucherie, mais aussi les cadavres des animaux, principalement de rente ou qui ont été accidentés par la circulation routière ou résultant de maladies. Si le four d'incinération a disparu depuis bien longtemps, le centre d'équarrissage est devenu un emplacement de regroupement régional. Après contrôles et analyses requises par le service vétérinaire cantonal, les dépouilles sont stockées dans un frigo puis acheminées en Suisse alémanique pour y être valorisées.

En 2023, la commune a bénéficié de la logistique de VALORSA pour la gestion globale des déchets incinérables, ordures ménagères, déchets encombrants ou déchets de nos entreprises via le train ou la station de compactage. Quelques animaux, propriétés de citoyens ou ayant terminé leur vie sur les routes ont fini au centre d'équarrissage.

Les enfants ont pu profiter de cours gratuits sur les déchets au sein de leur école via des animatrices déléguées par COSEDEC (Coopérative Romande de sensibilisation à la gestion des déchets – propriété des périmètres de gestion).

D'autre part, la Municipalité utilise le centre de VALORSA à Penthaz, pour les filières de gestion du verre, du bois, des déchets électriques, des déchets spéciaux...

La rétrocession du verre qui est coordonnée par VALORSA a rapporté CHF 2'458.45.

Le Municipal en charge de ce dicastère a participé au mois de mai à un cours de formation chez CRIDEC sur les nouvelles directives de la gestion des déchets spéciaux (DSM) suivi d'un examen et d'une attestation de réussite.

La commune fait partie du concept régional de la taxe au sac. VALORSA a la charge de la gestion administrative de cette taxe et rétrocède l'argent du concept tous les trimestres. Le montant varie d'une année à l'autre en fonction de la vente de sacs et du tonnage d'ordures ménagères de la commune. Il est de l'ordre de CHF 360.- par tonne.

Afin de sensibiliser la population au « littering » (jetés sauvages), la commune a organisé le 11 mars 2023 la deuxième Édition du Coup de Balai. Les participants ont pu sillonner le territoire communal forestier à la recherche de déchets sauvages. Cette manifestation, suivie d'un repas offert par la Municipalité, a été un franc succès. Il est prévu de la reconduire en 2024.

En 2021, le capital-actions de l'entreprise a été réactualisé sur la base des chiffres officiels du SCL, validant la population des communes vaudoises au 31 décembre 2019. La Municipalité détient dorénavant 39 actions de CHF 800.- sur un capital-actions de CHF 6'800'000.- entièrement libéré.

4. Déchetterie intercommunale

Emplacement : route de Crissier 10 à Bussigny.

Accès sur présentation d'une carte, à demander auprès de l'Office de la population.

Informations importantes :

Le coût par passage en 2023 est de CHF 21.37 pour la commune.

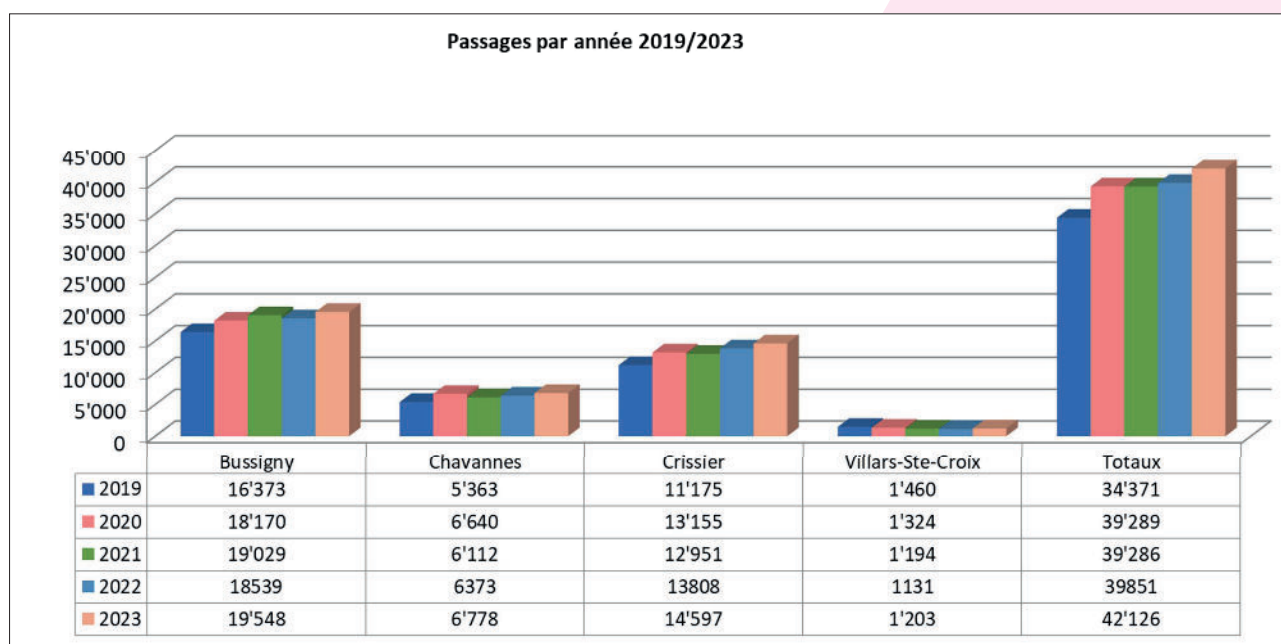
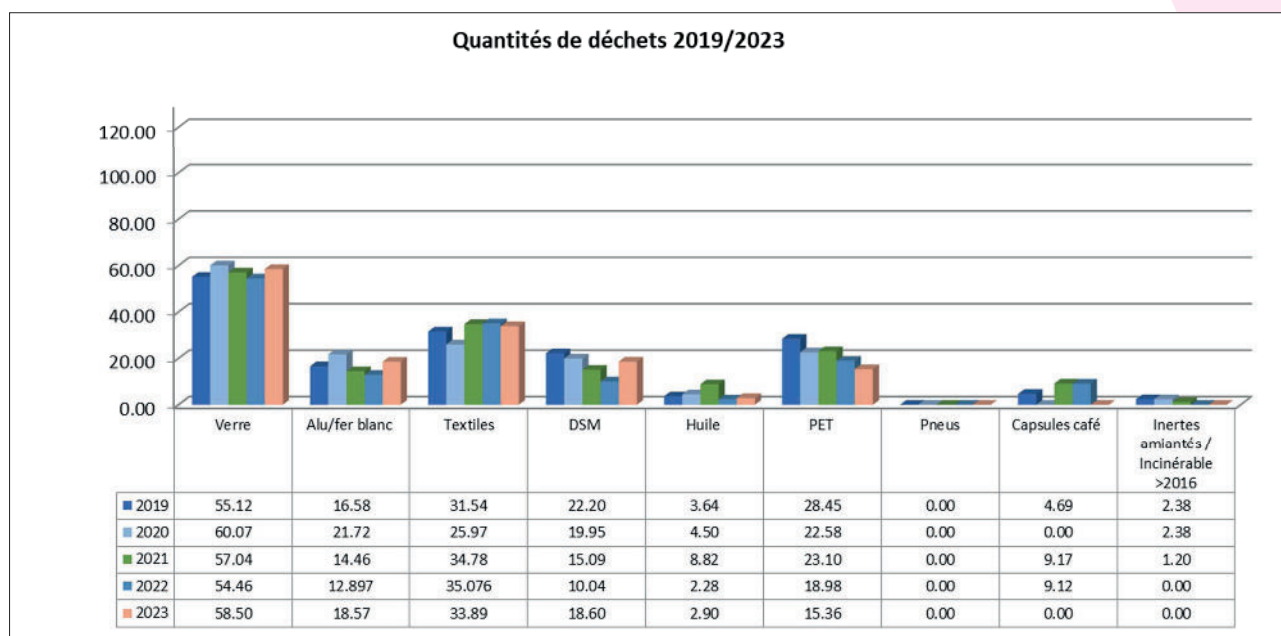
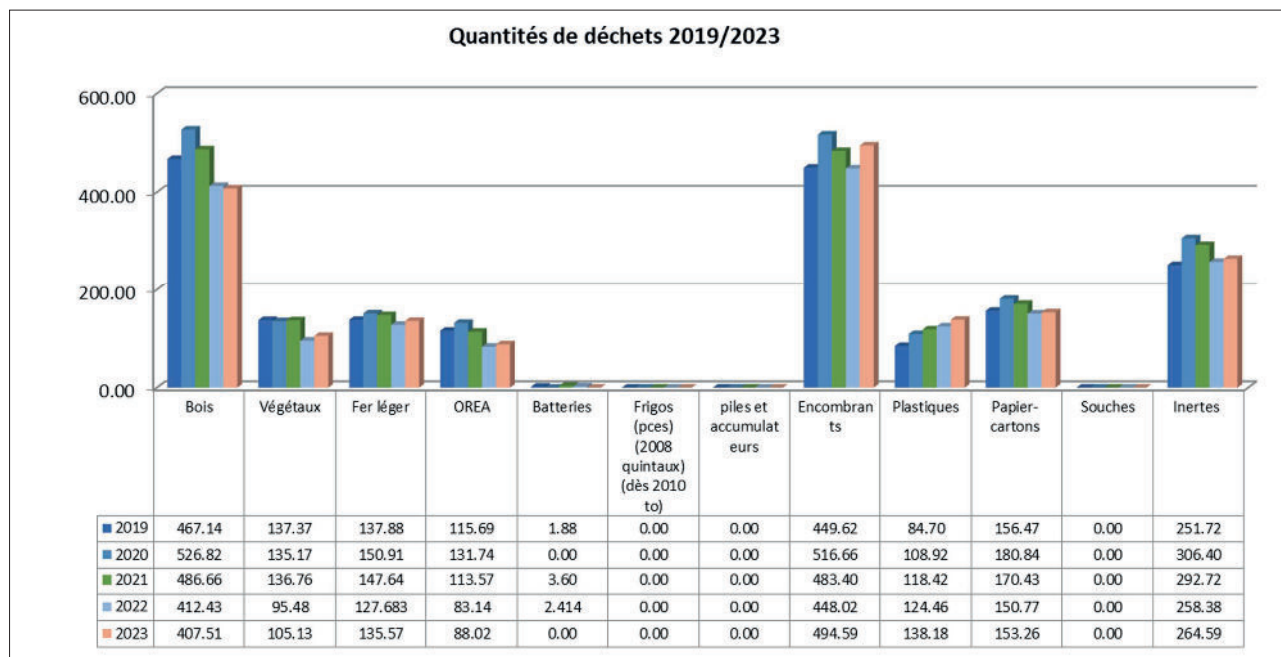
Le coût de la déchetterie pour Villars-Ste-Croix en 2023 est de CHF 25'710.00 contre CHF 24'733.44 en 2022.

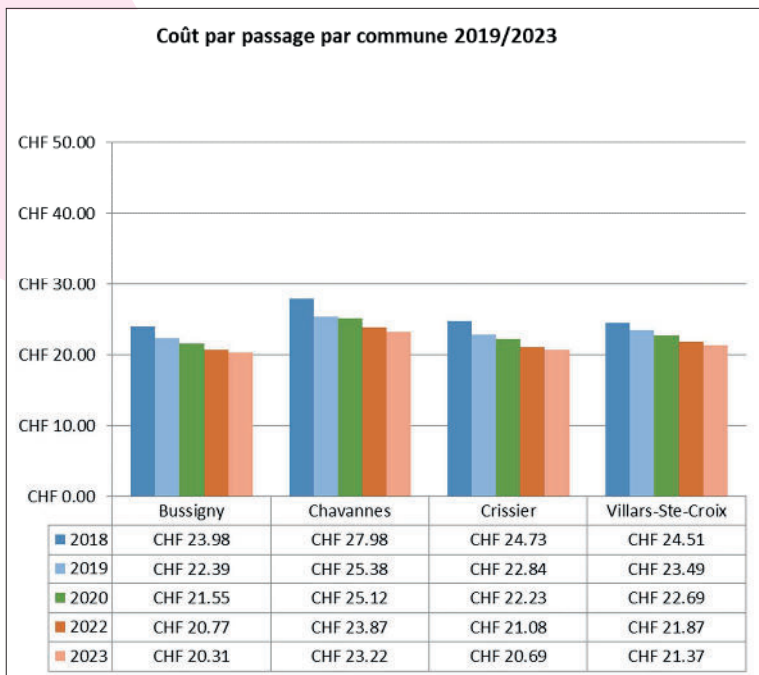
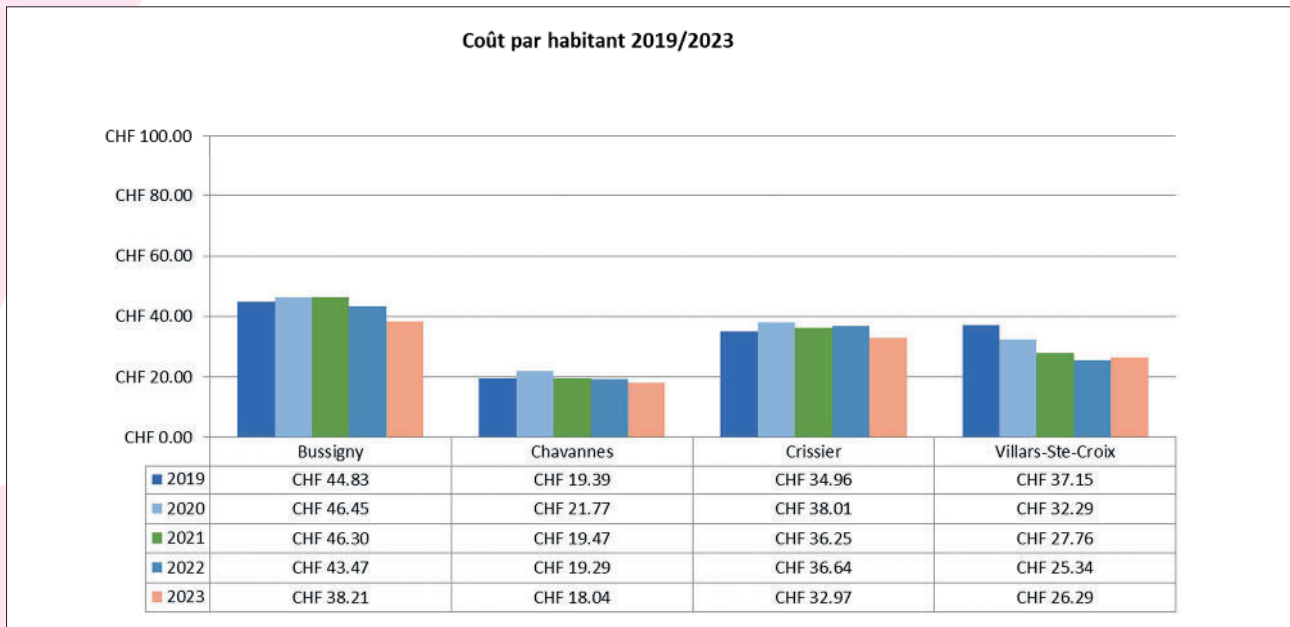
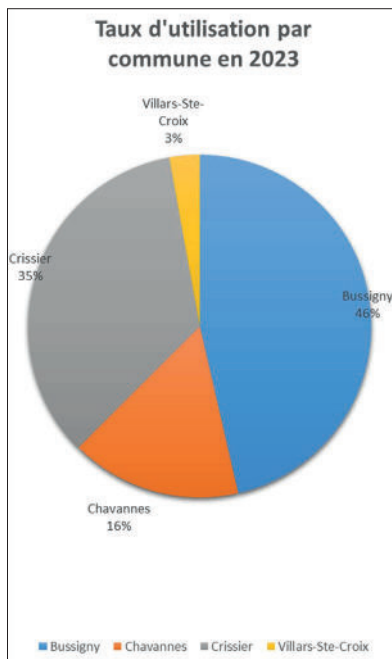
1'203 passages en 2023 contre 1'131 passages en 2022.

Une ressourcerie a été mise en place en 2022 et adaptée au fur et à mesure par les modifications demandées par les communes.

5. Eco point

Vous pouvez y déposer des bouteilles en PET, capsules de café en aluminium, fer-blanc, aluminium, textiles et chaussures.





PET-RECYCLING SCHWEIZ



CERTIFICAT ENVIRONNEMENTAL

COMMUNE DE VILLARS-SAINTE-CROIX
1029 VILLARS-STE-CROIX

point de collecte de PET-Recycling Schweiz, a collecté un total de

1963 KILOGRAMMES

de bouteilles à boissons en PET en 2023. Ces quelques 71257 bouteilles ont été recyclées par PET-Recycling Schweiz puis transformées en PET recyclé de qualité. Outre la production de matières premières précieuses, cette collecte a permis les économies suivantes en faveur de l'environnement:



**ENVIRON 5889 KILOGRAMMES
DE GAZ À EFFET DE SERRE**



**ENVIRON 1865 LITRES
DE PÉTROLE**

L'élimination correcte des bouteilles à boissons en PET est un moyen simple de promouvoir la protection du climat, d'économiser l'énergie, de réduire les déchets et de préserver les énergies non renouvelables. Merci pour votre engagement. Chaque bouteille compte!



Jean-Claude Würmli
Directeur



PET-Recycling Schweiz, Hohlstrasse 532, 8048 Zurich, info@prs.ch, petrecycling.ch

300512

**Instruction
publique,
jeunesse, culture
et églises**



1. Cultes

Eu égard au grand succès de la cérémonie œcuménique du Vendredi Saint, la Municipalité a demandé au prêtre et au pasteur de la reconduire pour 2024.

2. Écoles

En 2023, l'établissement scolaire primaire et secondaire de Bussigny/Villars-Ste-Croix a accueilli 1'392 élèves. 1'051 élèves de primaire (1 à 8 P) répartis dans 58 classes et 341 élèves de secondaire (9 à 11 S) répartis dans 18 classes. Villars-Ste-Croix compte 109 élèves (83 en primaire et 26 en secondaire). Le collège de Villars-Ste-Croix est doté de 4 classes, allant de la 1P à la 6P, ainsi que d'une salle de couture et d'une salle de dégagement. 56 élèves habitant Villars-Ste-Croix y sont accueillis.

Des rencontres ont lieu avec la Commune de Bussigny et le Directeur de l'établissement, afin de valider les comptes et les budgets, mais également pour diverses préoccupations et dans le but de rester partenaires de l'école. Plusieurs séances ont eu lieu en bilatérale avec le directeur de l'établissement scolaire Bussigny/Villars-Ste-Croix, afin d'aborder les changements d'enclassement pour les élèves de Villars-Ste-Croix. En effet, pour des raisons pédagogiques et pour une école inclusive, la direction a pris la décision de séparer la classe multi âge 3-4P, afin d'avoir deux classes distinctes (une classe de 3P et une classe de 4P). À cet égard, il a été organisé conjointement une séance d'information à l'attention des parents d'élèves de Villars-Ste-Croix. La fin de l'année, a par conséquent, bien occupé la Municipalité (rencontre avec la DGEO (direction générale de l'enseignement obligatoire) et entreprises de portacabines notamment) à trouver des solutions et alternatives, dans le but d'avoir une classe supplémentaire permettant de garder les élèves jusqu'à la 6P à Villars-Ste-Croix.

Une première rencontre a également été organisée avec les directeurs de l'établissement scolaire Bussigny/Villars-Ste-Croix, de l'école de la transition (Bussigny) et du gymnase de Bussigny, lors de laquelle ont été évoqués, notamment, des pistes pour pallier au manque de disponibilité de salle de gymnastique et pour créer des synergies écoles-communes dans le but de trouver des places de stage/apprentissage.

Transports scolaires

Bussigny a la charge de l'organisation des transports scolaires. Le planning est communiqué à la Municipalité, avant la rentrée des classes d'août. Les transports se déroulent à l'aide de deux bus, tant pour les courses journalières que pour les courses spéciales (déplacement à la piscine, gymnastique, sorties culturelles,...), ainsi que pour les transports dans les structures d'accueil de jour. Ces deux bus, selon les horaires, sont presque saturés, un troisième bus serait à envisager pour l'avenir.

Réfectoire

Les communes de Villars-Ste-Croix et Bussigny ont la charge d'organiser un réfectoire pour accueillir les élèves entre la 5P et 8P. Actuellement, deux réfectoires sont à disposition, un au Raisin et l'autre dans le nouveau collège Agora de Bussigny. 10 élèves domiciliés à Villars-Ste-Croix les ont fréquentés en 2023.

Camps

Des camps d'été, de Pâques et d'automne sont organisés par Bussigny, pour les écoliers de l'établissement scolaire. 21 enfants de Villars-Ste-Croix y ont participé.

Conférence des Municipaux des École de l'Ouest Lausannois (CMEOL)

Les Municipaux des écoles de l'Ouest lausannois se sont rencontrés à quatre reprises au sein de la CMEOL, dans le but d'échanger au niveau politique, en termes de bâtiments et d'intercommunalité. Une séance a eu lieu en présence des instances cantonales (DGEO) afin d'aborder la croissance démographique et la problématique du nombre d'élèves toujours grandissant dans les établissements de l'Ouest lausannois, ainsi que des aires de recrutement, liées aux frontières communales. Une séance a regroupé les municipaux et directeurs d'établissements de l'Ouest lausannois, lors de laquelle ont été abordés différents sujets, dont le concept 360, la planification scolaire, le nombre croissant d'élèves allophones, les parcours migratoires, le climat scolaire. La présidence de la CMEOL a été assurée par la commune de St-Sulpice, puis Renens dès le 1^{er} juillet 2023.

Psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire (PPLS – Région CRENOL) (Couronne de la Région Nord-Ouest Lausannois)

Une rencontre a eu lieu afin de parler des enjeux et défis des cinq pôles qui composent cette entité. À noter que les frais de son secrétariat de Renens sont répartis entre les 20 communes de la CRENOL, selon une clé de répartition basée sur le nombre d'élèves de chaque commune.

Office Cantonal d'Orientation Scolaire et Professionnelle (OCOSP)

Une rencontre a eu lieu en 2023, afin de valider les comptes et budgets. Une présentation de la structure et des besoins futurs a été faite. L'OCOSP est liée avec les 21 communes de la région centre, dont fait partie Villars-Ste-Croix. Ces dernières prennent en charge les dépenses immobilières et l'équipement en mobilier des locaux de consultation, sis à Lausanne, Prilly et Renens.

Conseil d'Établissement (CET)

Le Conseil d'Établissement est constitué à parts égales, des représentants des autorités, de l'école, des parents d'élèves et des organisations concernées par la vie de l'établissement. Quatre représentants y siègent pour chacun des quarts. Il s'est réuni à quatre reprises en 2023. Les principaux thèmes abordés ont été : le besoin accru d'activités extrascolaires, la présentation du conseil des élèves, l'aménagement des cours d'école, l'accord de deux demi-journées de congé des élèves (mercredi matin avant l'ascension et vendredi après-midi avant les vacances d'été).

Informations complémentaires disponibles :

Dans le rapport de gestion de l'association :

https://www.villars-sainte-croix.ch/net/net_vsc.asp?NoOFS=5651&NumStr=20.10.13



Association des Parents d'élèves (APE)

Une rencontre a été organisée avec le comité de l'APE (Association des Parents d'élèves) de Bussigny-Villars-Ste-Croix. Après plusieurs années d'inactivité, l'APE a revu le jour, menée par un nouveau comité dynamique et motivé.

Sécurité



1. Police Ouest lausannois (POL)

L'exercice 2023, s'est déroulé sous les meilleurs auspices. En effet, après avoir procédé à une sélection rigoureuse, le CoDir a décidé, en mars 2023, de l'engagement du nouveau commandant. En juin déjà, le Major Stefan Bérard entrait en fonction.

Après de nombreuses réunions d'observation et de rencontres pratiques sur le terrain, il a insufflé un nouvel état d'esprit au sein du corps de police. Nous le félicitons d'avoir amené harmonie, efficacité et esprit de corps au sein de cette institution indispensable à notre sécurité. Les résultats se sont rapidement fait sentir.

Quant au rapport global 2023, relatif aux activités réelles et financières, Monsieur Jean-François Clément, Syndic de Renens et Président du CoDir, a bien résumé la situation dans l'avant-propos du rapport de gestion de la POL.

Informations complémentaires disponibles :

Sur le site de l'association : <https://www.polouest.ch/>

Dans le rapport de gestion de l'association : <https://www.polouest.ch/rapport-de-gestion-2/>



2. Défense contre l'incendie – SDIS Sorge

La présidence du SDIS-Sorge durant l'exercice 2023, a été partagée par Monsieur Maxime Stern, municipal de Crissier et votre serviteur pour le second semestre.

Les séances de la commission du feu se sont déroulées efficacement tant à Crissier, qu'à Villars-Ste-Croix.

Deux sujets sont à relever, en particulier.

La mise en application de la procédure Vidis. Pour mémoire, celle-ci prévoit l'intervention du service du feu de la commune de Lausanne, durant les heures ouvrables afin, entre autres, d'accroître l'efficacité des interventions durant les heures où rejoindre sa caserne peut être plus difficile, en fonction des problèmes de densité de circulation et de disponibilité, par les employeurs de nos bénévoles. Cependant, le système éprouvé reprend ses droits les nuits et les jours fériés. Le SDIS Sorge intervient comme précédemment et peut, selon les besoins, apporter son aide et soutien, sous les ordres de Lausanne en fonction des besoins. Cette collaboration, que seul dans le district de l'Ouest Lausannois le SDIS Sorge a accepté, a montré tant efficacité que bénéfice à chaque partenaire.

La Municipalité a organisé des démonstrations d'interventions de pompiers le samedi après-midi du 4 novembre 2023. Ces démonstrations ont eu lieu au village et ont été un grand succès.

L'une des démonstrations consistait à éteindre un feu fictif de haies, en utilisant l'équipement du camion tonne-pompe. Les pompiers ont montré leur expertise et leur dévouement lors de cette simulation, mettant en pratique leurs compétences pour protéger la communauté.



Informations complémentaires disponibles :

Sur le site de l'association : <https://www.sdis-sorge.ch/>

Dans le rapport de gestion de l'association : <https://www.sdis-sorge.ch/>



3. Organisation Régionale de la Protection Civile Région Ouest lausannois (ORPC-ROL)

2023 a été riche d'événements, surtout internes, à l'ORPC-ROL.

Les missions habituelles ont été remplies avec méthode et brio, tant par les professionnels que par les astreints.

Ainsi, en sont-ils notamment des interventions suivantes :

- Visite du président Emmanuel Macron le 16 novembre 2023.
- Gestion du trafic dû aux travaux à la gare de Renens.

Quant aux événements internes, rappelons :

Le rapport annuel du 21 juin 2023 au Refuge de Villars-Ste-Croix en présence de Monsieur le Conseiller d'État Vassilis Venizelos.



Monsieur le Major Stéphane Sahli a été nommé au poste de commandant Ad Intérim par les membres du CoDir.

Monsieur le Major Patrick Brot a demandé son droit à la retraite qui devient effectif fin 2023.

Le cas TETRIS est toujours en cours.

Soutenons tous les actions de l'ORPC-ROL, de ses professionnels, de son commandant A.I., de la démocratie et des communes.

Informations complémentaires disponibles :

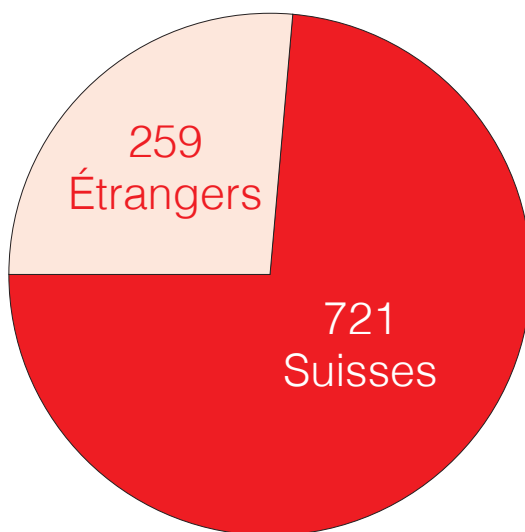
Sur le site de l'association : <https://www.pcirol.ch/>

Dans le rapport de gestion de l'association : <https://www.pcirol.ch/liens>



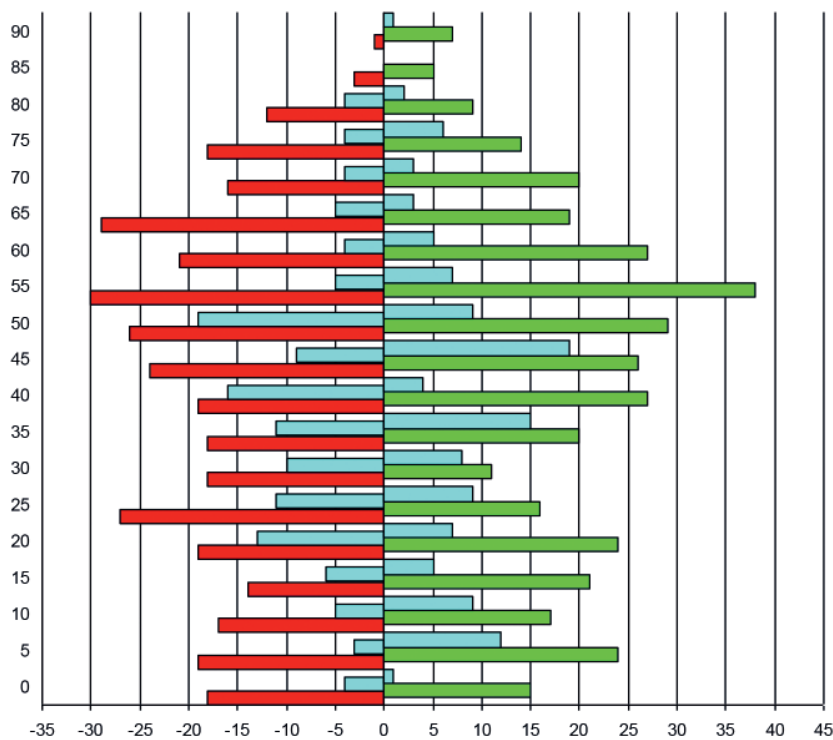
4. Contrôle de l'habitant – Office de la population

Population 980 habitants inscrits au 31 décembre 2023



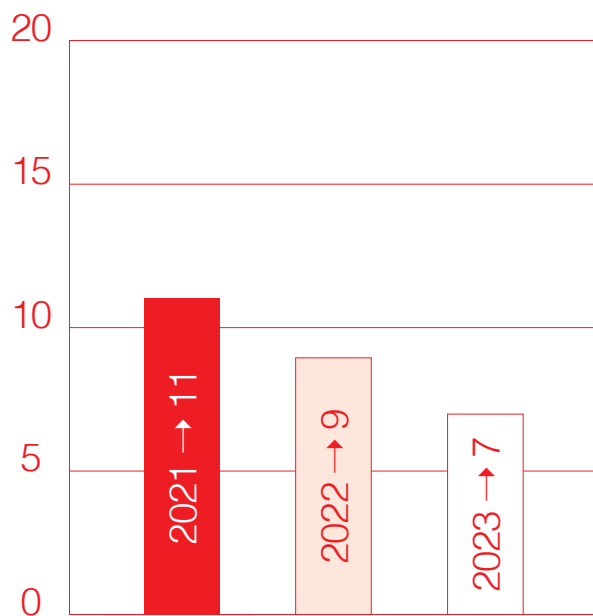
Pyramide des âges

- Hommes (suisse) ■ Femmes (suisse)
- Hommes (étranger) ■ Femmes (étranger)

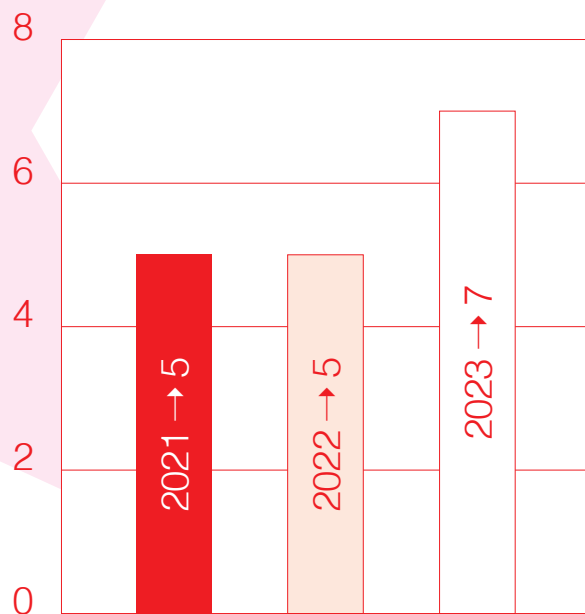


	0	5	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90
■ Femmes (étranger)	1	12	9	5	7	9	8	15	4	19	9	7	5	3	3	6	2	0	1
■ Hommes (étranger)	-4	-3	-5	-6	-13	-11	-10	-11	-16	-9	-19	-5	-4	-5	-4	-4	-4	0	0
■ Femmes (suisse)	15	24	17	21	24	16	11	20	27	26	29	38	27	19	20	14	9	5	7
■ Hommes (suisse)	-18	-19	-17	-14	-19	-27	-18	-18	-19	-24	-26	-30	-21	-29	-16	-18	-12	-3	-1

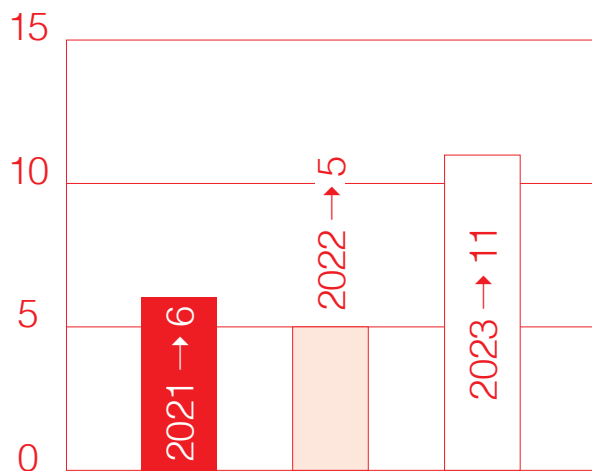
Naissances



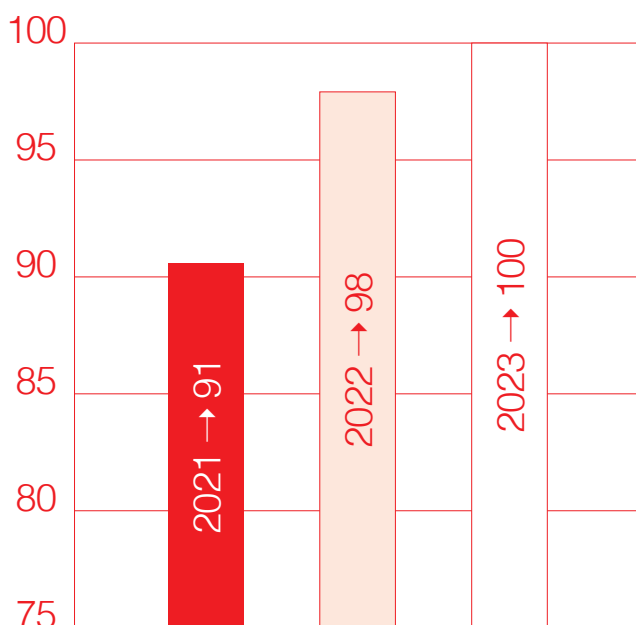
Décès



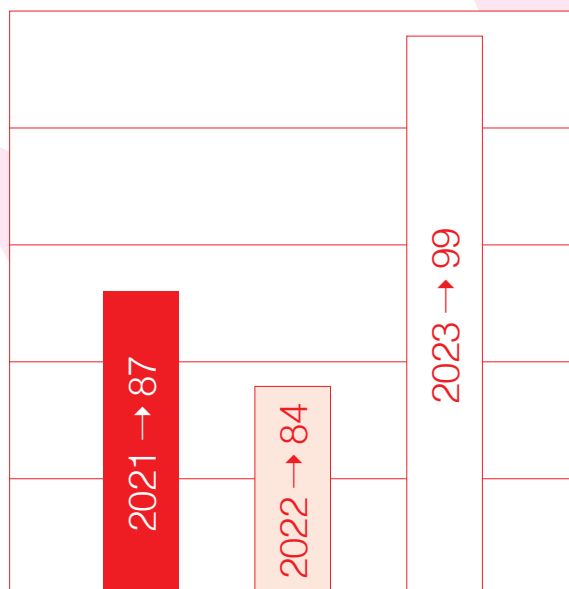
Naturalisations



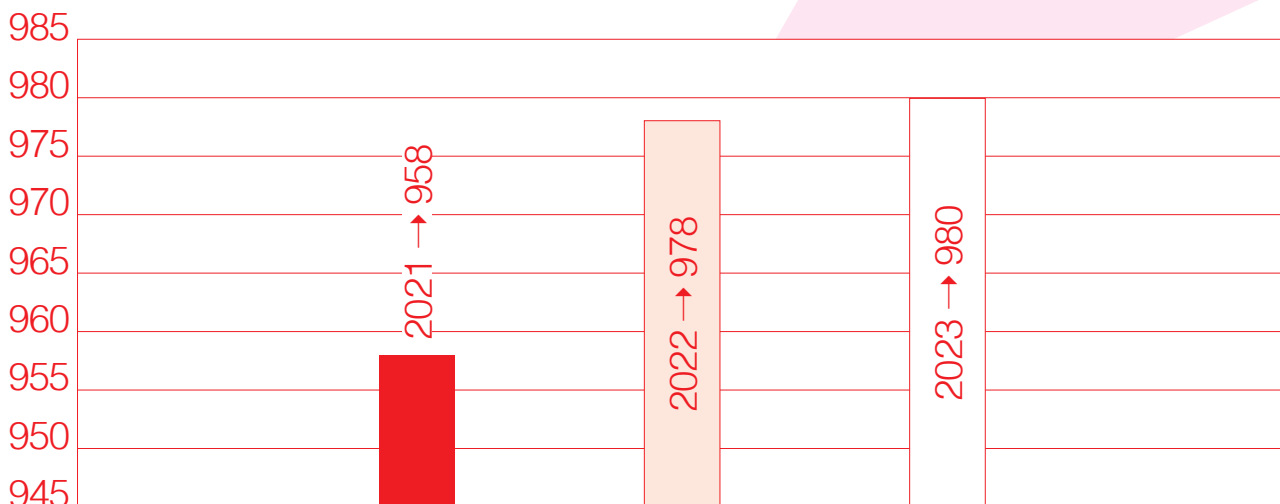
Arrivée



Départs



Évolution de la population



Affaires sociales



1. Association Régionale pour l'Action Sociale dans l'Ouest lausannois (ARASOL)

Villars-Ste-Croix est représentée au sein du comité de direction. Ce dernier s'est réuni à 7 reprises durant l'année 2023. Différents sujets ont été traités, tels que la révision du système de rémunération, la nouvelle grille salariale (Decfo Sysrem), l'analyse en terme de management et d'organisation future de la direction en lien avec différents départs à la retraite prévu en 2024, l'indexation des salaires, les primes et litiges avec certains collaborateurs, la validation de cahiers des charges, les nominations à certains postes vacants, l'acceptation des comptes et budgets, le suivi des recherches de locaux plus spacieux pour l'ARASOL, les modalités de financement pour le secrétariat de la conférence des municipaux du social avec convention pour la ville de Prilly, des réflexions quant aux barrières numériques et aux expulsions de logement toujours plus croissantes. Une demi-journée au vert a également été organisée par la société Actaes sur le thème « renforcer le Comité de direction dans son rôle et ses responsabilités ». L'inauguration de la POS (Porte d'orientation sociale) a eu lieu le 26 janvier et a rencontré un vif succès durant l'année 2023. Villars-Ste-Croix est également représentée aux deux séances annuelles du conseil intercommunal de l'ARASOL.

Informations complémentaires disponibles :

Sur le site de l'association : <https://arasol.ch/rapports-et-statuts>



2. Association pour la prévention et le maintien à domicile dans l'Ouest lausannois (APREMADOL)

33 habitants de Villars-Ste-Croix bénéficient des prestations du CMS. Villars-Ste-Croix est représentée au sein du comité, ainsi que du bureau de l'APREMADOL. Ce dernier a pour tâche de préparer et alimenter la séance du comité. Les ordres du jour sont en lien avec le personnel et l'organisation des CMS (soins à domicile), la validation des comptes et budgets, la recherche et audition de nouveaux membres pour siéger au sein du comité, la réorganisation de la prise en charge des clients de l'APREMADOL (7h-22h, 7j/7), ainsi que l'organisation de l'AVASAD et le soutien à l'association des chauffeurs bénévoles Mèbre-Sorge. Le nombre de séances, tant pour le comité que pour le bureau, s'élève à 14 pour l'année 2023. L'assemblée générale annuelle s'est tenue à Villars-Ste-Croix. La Municipale en charge est également nommée en tant que représentante de l'employeur à la CIP (caisse de pension de l'APREMADOL).

Informations complémentaires disponibles :

Sur le site de l'association : <https://www.cms-vaud.ch/apremadol/>



3. Conférence des municipaux du social

Il s'agit d'une conférence qui se réunit 4 fois par année, regroupant les 8 municipaux en charge des affaires sociales dans l'Ouest lausannois, ainsi que les chefs de service des différentes communes et les divers organismes en lien avec l'action sociale (ORP, secteur logement,...). Les thèmes principaux ont porté sur l'élaboration d'un cahier des charges pour un nouveau poste de secrétaire au sein de la conférence (notamment pour la conduite et le suivi des dossiers de la conférence, présence lors des séances, PV, ordre du jour, divers courriers à l'attention du canton, répertorier toutes les décisions, conventions, notamment dans le domaine des dons et subventions), la crise énergétique et publics vulnérables, la collaboration avec Rel'Og, la validation des comptes et budgets (CARITAS, Français en jeu, Défi, Mode d'Emploi). La conférence accueille régulièrement diverses associations en lien avec l'action sociale, qui viennent présenter leurs activités et est aussi un lien avec les instances cantonales, avec qui des collaborations existent.

Informations complémentaires disponibles :

Sur le site de l'association : <https://www.modedemploi.ch/qui-sommes-nous/>



4. Chômage

Situation au 31.12.2023 pour Villars-Ste-Croix : total des demandeurs d'emploi : 17, total des chômeurs : 12, soit une légère baisse par rapport à 2022.

5. Aînés

Pour la première fois, la Municipalité et le personnel communal ont organisé l'Épiphanie le 5 janvier 2023. 33 aînés se sont retrouvés pour un moment convivial, afin de partager la galette et couronner la reine.

Le Noël des aînés a pu à nouveau être organisé, après 6 ans de silence, dû en partie à la crise sanitaire (la dernière édition datant de 2017). Cette soirée a accueilli 84 aînés. Elle fut festive et magique, autour d'une fondue chinoise, agrémentée de chants et poésies des classes 3-4P et 6P de Villars-Ste-Croix, ainsi que d'un magicien close-up, pratiquant une magie rapprochée de table en table.

La Municipalité a également rencontré 11 octogénaires et 1 nonagénaire, pour partager un moment convivial et transmettre ses meilleurs vœux.

La Municipale en charge du dicastère a participé à des séances organisées par Prosenectute et Lausanne Région en lien avec les seniors et le bien vieillir.

6. Plan canicule

Ce plan concerne les personnes de plus de 80 ans. Villars-Ste-Croix a fait le choix d'élargir la prise de contact aux couples et non uniquement aux personnes seules. Les chaleurs de l'été 2023 ont eu pour conséquence un seul déclenchement du plan canicule. Pour Villars-Ste-Croix, aucune visite n'a été sollicitée cette année. Le plan canicule est piloté par la Préfecture et a nécessité deux rencontres multidisciplinaires.

7. Transports de personnes à mobilité réduite

Les personnes à mobilité réduite peuvent bénéficier de différents transports. La commune de Villars-Ste-Croix subventionne les courses THV (Transport Handicap Vaud) à raison de 96 courses loisirs par année et par personne. Pour Villars-Ste-croix, il s'agit de 95 courses de transports pour personnes à mobilité réduite, subventionnées et non subventionnées, qui ont été effectuées en 2023 pour un total de 5 bénéficiaires.

Les chauffeurs bénévoles Mèbre-Sorge sont également sollicités par la population. Un don annuel leur est octroyé par le financement de l'APREMADOL, donc indirectement par la Commune. Cette entité est toujours à la recherche de bénévoles, qui reçoivent une compensation pour les frais d'utilisation de leur voiture. Trois bénéficiaires de Villars-Ste-Croix ont profité de cette prestation, pour un total de 52 courses.

Informations complémentaires disponibles :

Sur le site de l'association : <http://www.bems.ch/cms/index.php?page=accueil>

Sur le site de l'association : <https://transporthandicapvaud.ch/>

VSC

Transport handicap



8. Plateforme jeunesse

Les membres de la Plateforme se sont réunis à 4 reprises en 2023. Il s'agit d'un lieu d'échange, entre municipaux, mais également avec les animateurs ou les travailleurs sociaux de proximité (TSP) de l'Ouest lausannois. Cette plateforme est financée par les communes pour les différentes activités organisées par les animateurs et TSP, mais au maximum à hauteur de CHF 20.- par habitant.

L'apéritif de début d'année réunissant tous les partenaires régionaux de la Plateforme ainsi que les Présidents des Conseils Communaux et du Conseil Général a permis au Président du groupe de coordination jeunesse, également TSP à Renens, de présenter son travail de recherche intitulé: « TSP, des dispositifs d'insertion socioprofessionnelle à seuil adapté pour jeunes en rupture de liens sociaux ».

Les séances se sont concentrées sur le partage d'informations, l'organisation de la plateforme, des échanges sur l'avenir de celle-ci et l'évolution du dispositif intercommunal, en lien avec l'agrandissement des communes.

La plateforme a soutenu une activité jeunesse, à savoir, le tournoi intercommunal de Futsal. Abandonnée depuis 2020, cette manifestation phare a réuni près de 140 jeunes, dont 4 équipes de filles. Cette activité a également permis de faire la promotion du comportement « fair-play ».

Informations complémentaires disponibles :

Dans le rapport de gestion de l'association : <https://www.villars-sainte-croix.ch/>



La dixième édition de la plateforme intercommunale sur le soutien aux activités de la jeunesse (PICSAJ) a été organisée par le canton. Elle a traité d'un sport accessible, participatif et qui rassemble la jeunesse.

9. Animateur jeunesse communal

Un moniteur encadre les jeunes de la commune de Villars-Ste-Croix. Un deuxième animateur a été engagé pour une complémentarité et un échange de synergie, dans le but d'assurer une meilleure continuité en cas d'absence de l'un ou l'autre, s'agissant pour tous deux d'une activité accessoire.

Leurs principales activités sont :

- Entretiens individuels auprès de jeunes pouvant rencontrer des difficultés.
- Encadrement d'un groupe dans la salle de gym pour pratiquer le volleyball et/ou se regrouper au local des jeunes le lundi de 18h à 20h.
- Encadrement au local des jeunes le jeudi de 18h à 20h, alimenté par diverses activités, telles qu'un atelier pâtisseries. Cette activité s'est également développée pour tenir des stands de vente de pâtisseries lors de manifestations communales.

Un moniteur s'est également rendu disponible pour accompagner des jeunes, lors de la soirée jeux organisée par le Cercle des loisirs.

Un questionnaire envoyé aux jeunes de Villars-Ste-Croix, âgés de 12 à 22 ans, a été élaboré en collaboration avec les moniteurs et a donné lieu à deux soirées portes ouvertes du local des jeunes, dans le but de mieux faire connaître cette offre.

10. Passeport Vacances

En 2023, 4 passeports vacances et 2 passeports farniente ont été vendus auprès des jeunes de 9 à 15 ans de Villars-Ste-Croix. La Commune, en tant que membre de l'association Passeport Vacances, se doit de proposer au minimum une activité. Cette année, les deux moniteurs de Villars-Ste-Croix ont organisé un tournoi Fifa sur la PS5 du local des jeunes, agrémenté d'un goûter. Cette activité a réuni 12 jeunes entre 12 et 15 ans.

La Municipale en charge a vérifié les comptes de l'APVRL dans leurs locaux et s'est rendue à l'assemblée générale, afin de valider les comptes et le budget.

11. BussiVillAje

Accueil de jour des enfants de Bussigny et Villars-Ste-Croix.

Le Réseau BussiVillAje est une association de droit privé à but non lucratif qui propose des places d'accueil, en priorité pour concilier vie familiale et vie professionnelle, au moyen de trois modes d'accueil : familial, préscolaire et parascolaire. Ce Réseau est reconnu par la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (Faje). Les sites d'accueil sont autorisés par l'office cantonal de l'accueil de jour des enfants.

Nombre d'enfants accueillis par type d'accueil au mois de décembre :

	Préscolaire 3 mois à 4 ans	Parascolaire (UAPE) Ecoliers 1P - 2P	Parascolaire (APEMS) Ecoliers 3P à 8P	Accueil familial 4 mois à 12 ans	Total
2013	84	37	76	136	333
2016	140	56	101	128	425
2019	180	81	156	130	547
2021	221	130	153	130	634
2023	277	143	235	113	768

Les écoliers accueillis aux réfectoires communaux du Raisin et d'Agora ne sont pas inclus dans ce tableau.

Sur ce total de 768 enfants, 5 enfants étaient domiciliés hors du territoire du Réseau, 709 à Bussigny et 54 à Villars-Ste-Croix. Ces derniers fréquentent principalement les structures du chemin de Rente, La TaRentelle et La RentiBulle.

Le réseau se compose d'accueillantes familiales de jour, toutes domiciliées à Bussigny, de 4 structures préscolaires (l'Ile aux Oiseaux, la Maison de la Petite Enfance, la TaRentelle et Millenium pop e poppa, crèche privée, dont le réseau a acheté 25 places) et 6 structures parascolaires (la Bulle d'Air, la MandiBulle, la FlamanBulle, les P'tites CraBulles, la RentiBulle et Agorabulle).

La création de places en accueil collectif (préscolaire et parascolaire) dénote une croissance forte en lien avec le développement démographique. La RentiBulle et AgoraBulle, sites pour écoliers, pourront encore ouvrir des places dès 2024-2025. Les places offertes en accueil familial de jour fléchissent légèrement mais le nombre d'heures d'accueil est stable.

Une constante est à relever dans les statistiques de la liste d'attente année après année, il s'agit de la prédominance du besoin de places pour des bébés. Dès lors, l'opportunité a été saisie par le comité de contribuer à l'ouverture d'un nouveau site préscolaire dans le quartier Côté Gare.

La Municipale en charge du dicastère est aussi la vice-présidente du réseau d'accueil de jour. Le Comité directeur a vu sa composition se modifier de 5 à 4 membres. Il s'est réuni à 7 reprises. Il a mené à bien le nouveau projet Côté Gare avec le partenaire privé pop e poppa. Cette solution permettra d'offrir de nouvelles places préscolaires. Le bail a été signé par le président et la vice-présidente. La préparation de l'ouverture du site parascolaire AgoraBulle a été finalisé et le site a été inauguré en même temps que le complexe scolaire Agora. Le président et la vice-présidente ont également rencontré le personnel, afin de leur transmettre individuellement le retour des évaluations de fin d'année. L'assemblée générale s'est réunie à deux reprises.

Dans le but de favoriser une politique d'accueil inclusive et l'accueil des enfants à besoins particuliers, la fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) participe au financement d'un poste de coordination à l'inclusion. Ainsi, le réseau BussiVillAje a pu créer un nouveau poste à 80%. Des financements cantonaux partiels peuvent être demandés pour la prise en charge des enfants à besoins particuliers. En 2023, ce sont 3'300 heures de soutien à l'intégration qui ont ainsi pu être organisées, le financement cantonal se montant à CHF 103'000.-, et concerne 13 enfants dont le diagnostic médical est posé. Et enfin, un obstacle majeur, dans le contexte d'une pénurie des professionnels de l'enfance, réside dans la difficulté à recruter pour des mandats de courte durée et pour l'exercice d'une fonction spécifique et exigeante.

Au niveau du personnel, l'effectif total au 31 décembre (y compris les accueillantes pour 20 EPT, le personnel de la Maison de la Petite Enfance pour 17 EPT et les apprentis pour 9 EPT) correspond à 119,51 EPT et à 175 collaborateurs-trices. Il convient d'ajouter à ce personnel une cinquantaine de personnes qui ont été actives à titre de remplaçants ou de stagiaires. Par rapport à l'an passé, les nouveaux postes ont concerné les deux structures de Rente qui ont accru leur capacité d'accueil en août, le service des ressources humaines et un appui à la direction du Réseau avec la création en avril du poste d'adjointe pédagogique et inclusion à 80%.

BussiVillAje a mandaté Unisanté pour effectuer une analyse de risque en ce qui concerne la protection de la maternité selon l'ordonnance fédérale OProMa. Deux ingénieures sécurité et hygiénistes du travail ont évalué les tâches, l'environnement, tant du personnel éducatif par secteur que du personnel d'intendance et nettoyage.

Informations complémentaires disponibles :

Sur le site de l'association : <https://bussivillaje.ch/accueil/rapports-dactivite/>



Services industriels



1. Eau potable

Le municipal M. Nicola Cassetta et le syndic M. Georges Cherix font partie du CoDir de l'Entente Intercommunale de Eaux de Vufflens-la-Ville, Mex et Villars-Sainte-Croix. (EIEVMV)

Le réseau d'eau est suivi avec beaucoup d'attention et adapté au fur et à mesure des modifications. Grâce à la présence de 40 micros sur les vannes de réseau, les fuites éventuelles sont gérées d'excellente manière.

Par ailleurs, la Municipalité, avec l'aide du fontainier, assure un contrôle hebdomadaire grâce à la réception d'un relevé journalier de la consommation d'eau. Toute différence significative est ainsi rapidement détectée.

En 2023, trois fuites ont été détectées rapidement grâce à ces micros. Une rapide intervention du concessionnaire et des entreprises de génie civil a permis de limiter les pertes d'eau dûes à ces fuites.

Malheureusement, la conduite de secours (ancienne conduite principale de Villars-Ste-Croix) s'est rompue dans le champ entre le réservoir de Mex et la conduite du village ce qui a fait perdre énormément d'eau (moitié d'une chambre du réservoir prévu pour alimenter les trois villages).

Les pertes d'eau ont atteint 10'831 m³ d'octobre 2022 à octobre 2023.

La différence entre l'achat et la vente d'eau à l'EIEVMV comprend les pertes d'eau dues aux fuites citées, et les immanquables différences liées aux compteurs privés et à ceux mesurant le volume d'eau acheté. Pour rappel, la fluctuation usuelle tolérée de telles installations est de l'ordre de plus ou moins 5 %.

Les ventes d'eau de l'EIEVMV pour Villars-Ste-Croix en 2023 ont été supérieures à celles de 2022. Elles ont atteint 77'247 m³ contre 73'340 m³ en 2022, soit plus 3'907 m³.

L'eau est non filtrée et non chlorée, de bonne qualité.

Elle est régulièrement analysée et les dernières analyses sont rassurantes.

Un passage d'une caméra a été effectué dans la canalisation du secteur Au Village, soit la canalisation du numero 1 au numéro 28, afin d'être sûr que l'inondation d'une maison de la rue ne venait pas de la conduite communale. Le curage de la canalisation au chemin de l'Hôpital a été réalisé ainsi que la création d'un écoulement à la hauteur du chemin de l'Hôpital 8 pour éviter une inondation des maisons se trouvant derrière le trottoir.

Le tuyau, menant l'eau captée des sources naturelles, qui se trouve dans le champ au-dessus des Abreuvoirs pour alimenter les fontaines du village, a été remplacé.

Consommation au Village (m³)	2023	2022	2021
Consommation facturée aux particuliers (m ³)	64'780	60'884	59'895
Consommation communale totale (m ³)	2'347	1'625	1'919
- Maison de Commune Au Village 54	0	0	0
- Terrain de foot	627	246	272
- Giratoire Rte de Cossonay	56	120	24
- Refuge	142	478	108
- Chapelle	184	67	186
- Collège Au Village 23	246	144	285
- Bâtiment En Saugeon 1	1'092	570	1'044
Total Consommation (m³)	67'127	62'509	61'814
Achat d'eau EIEVMV (m ³)	77'247	73'340	72'167
Perte en (m ³)	10'120	10'831	10'353
Perte en %	13,10%	14,76%	14.34%

Séance intercommunale plan régional d'évacuation des eaux

Une étude sur le plan régional d'évacuation des eaux (PREE module 8) qui concerne les 2 versants EST et OUEST de la Cistep de Lausanne, dont le but est d'unir toutes les communes concernées pour l'entretien et le remplacement des conduites intercommunales est à l'étude afin de trouver une entente entre les communes des deux versants.

Conclusions

La Municipalité exprime ses sincères remerciements à toutes celles et à tous ceux qui, par leur engagement et leur disponibilité, apportent une contribution essentielle à la bonne marche des affaires de la Commune, ainsi qu'au maintien et au développement de la qualité de vie des habitants de Villars-Ste-Croix.

Nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir adopter le rapport de gestion tel que présenté et donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2023.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic
Georges Cherix




La Secrétaire
Barbara Kammermann



TABLEAU DES SIGLES ET ABBREVIATIONS

AFTPU: Axes Forts de Transports Publics Urbains
APEMS: Accueil pour écoliers en milieu scolaire
APREMADOL: Association pour la PRévention Et le Maintien A Domicile dans l'Ouest lausannois
ARASOL: Association Régionale pour l'Action Sociale région Ouest Lausannois

BHNS: Bus à haut niveau de service

CET: Conseil d'établissement scolaire
CFF: Chemins de fer fédéraux
CDI: Contrat à durée indéterminée
CG: Conseil Général
CoDir: Comité directeur
COFIL: Comité de pilotage
COPROJ: Comité responsable du projet

DAP: Détachement d'appui
DE: Demandeur d'emploi
DGE: Direction générale de l'environnement
DPS: Détachement premier secours

ECA: Établissement Cantonal d'Assurance contre l'incendie
EIEVMV: Entente intercommunale des eaux de Vufflens-la-Ville / Mex / Villars-Ste-Croix
EPFL: École polytechnique fédérale de Lausanne

FAJE: Fondation Accueil de Jour des Enfants
FVSP: Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers

GROPIL: Groupe pilotage de Stratégie et développement de l'Ouest lausannois

OFROU: Office fédéral des routes
ORPC ROL: Office régional de protection civile Région Ouest lausannois
ORPOL: Office Régional de Placement de l'Ouest lausannois

PALM: Projet d'agglomération Lausanne-Morges
PC: Prestations complémentaires / Protection civile
PDi-OL: Plan directeur intercommunal de l'Ouest lausannois
POL: Police de l'Ouest Lausannois

RPGA: Règlement sur le plan général d'affectation

SDIS: Service de défense contre l'incendie et de secours
SDOL: Stratégie et développement de l'Ouest lausannois
SRGZA: Stratégie régionale de gestion des zones d'activités
STEP: Station d'épuration

TL: Transports publics de la région lausannoise
TSP: Travailleur Social de Proximité

UAPE: Unité d'Accueil Pour Ecoliers

VG: Voie secondaire générale

